## #\COT

ARRETER LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN PQLITIQUE

Un Appel Renouvelé à l'Action

COST



# DROITS D'AUTEUR © INSTITUT NATIONAL DÉMOCRATIQUE (NDI) 2021. Todos los derechos reservados. Este trabajo puede reproducirse y/o traducirse para fines no comerciales, siempre y cuando se reconozca al NDI como la fuente del material y se le envíe una copia de la traducción en cuestión. 455 Massachusetts Avenue, NW Washington, DC 20001 Téléphone: 202-728-5500

Site: www.ndi.org

## #NotTheCost

## ARRETER LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN PQLITIQUE

Un Appel Renouvelé à l'Action



#### REMERCIEMENTS

Le lancement de *l'Appel Renouvelé à l'Action du #NotTheCost: Arrêter la Violence contre les Femmes en Politique* par l'Institut National Démocratique (NDI) est l'aboutissement du travail acharné et de la perspicacité de nombreuses personnes à travers le monde, des efforts pour lesquels l'Institut est reconnaissant.

Tout d'abord, nous aimerions remercier le Dr. Mona Lena Krook de l'Université Rutgers, pour son partenariat continu et son travail en tant que conseillère technique de cette initiative. De la rédaction du document de base en 2016 à la rédaction du document original et de l'appel à l'action renouvelé, la contribution de Mona Lena a été essentielle pour développer une approche théoriquement rigoureuse et politiquement convaincante sur la question et le potentiel pour le changement.

Nous devons également remercier nos partenaires institutionnels pour leur collaboration à cette initiative: la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (The International Foundation for Electoral Systems-IFES), l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), l'Union interparlementaire, ONU Femmes et l'Organisation des États américains.

À Washington DC, l'appel renouvelé a été élaboré sous la direction de Sandra Pepera, la directrice, Genre, Femmes et Démocratie. Caroline Hubbard, conseillère principale en matière d'égalité des sexes pour le NDI, a assuré la direction technique de NDI pour cette initiative. Elles ont été soutenues et accompagnées par de nombreux collègues, en particulier par Victoria Brenner, Clayton McCleskey, Tamar Eisen et Bridget Rittman-Tune. Cette publication a également bénéficié du travail acharné de notre équipe de production, dont la correctrice en chef Bedatri Choudhury et le designer Max Sycamore. Enfin, le NDI reconnaît avec gratitude le soutien de la Fondation nationale pour la démocratie (National Endowment for Democracy-NED) pour son soutien financier continu à l'initiative #NotTheCost.

## À PROPOS DE L'INSTITUT NATIONAL DEMOCRATIQUE

NDI est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et non partisane qui travaille en partenariat dans le monde entier pour renforcer et sauvegarder les institutions, processus, normes et valeurs démocratiques afin d'assurer une meilleure qualité de vie pour tous. NDI envisage un monde où la démocratie et la liberté prévalent, dans la dignité pour tous. Le NDI est une organisation de premier plan qui œuvre pour faire progresser la participation politique des femmes dans le monde. L'Institut donne aux femmes les moyens de participer, de concourir et de diriger en tant que partenaires égaux et actifs dans le changement démocratique. Mobilisant ses réseaux mondiaux et s'appuyant sur trois décennies d'expérience dans 132 pays, le NDI soutient les aspirations des femmes à l'égalité des sexes afin de parvenir à une gouvernance démocratique inclusive, réactive et résiliente. L'approche multinationale du NDI renforce le message selon lequel, s'il n'existe pas de modèle démocratique unique, certains principes fondamentaux sont partagés par toutes les démocraties.

#### **PREFACE**

Il y a cinq ans, j'ai lancé la campagne «#NotTheCost» pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes en politique au nom de l'Institut National Démocratique(NDI) et de ses partenaires. Depuis lors, la campagne est devenue un mouvement mondial visant à garantir que les femmes du monde entier aient la chance de participer en sécurité, à la vie politique de leur pays. Dans cet esprit, nous avons réussi à mettre cette question à l'ordre du jour des partis politiques, des responsables électoraux et des observateurs, des parlements, des plates-formes numériques, des organisations régionales et internationales, y compris l'ONU. Malgré ces progrès, les femmes politiques du monde entier continuent d'être confrontées à la violence sous la forme de sexisme quotidien, d'abus psychologiques, de menaces et d'intimidation - en personne et en ligne d'agression physique et sexuelle. Trop de gens ont perdu la vie. Tout cela visait à les faire taire ou à les empêcher de se présenter aux élections ou de lutter pour le changement dans leurs communautés.

La démocratie n'est pas un concept abstrait ou un objectif ambitieux. C'est un système caractérisé par le pluralisme, la participation, la transparence et la responsabilité. La démocratie dépend de la capacité de chacun à s'exprimer et à s'unir pour lutter contre les inégalités et pour la justice. En fait, pour que la démocratie réussisse, nous devons changer complètement le visage de la politique. Ne vous y trompez pas: la violence contre les femmes politiques n'est pas seulement un abus de leurs droits humains, c'est une menace pour la démocratie elle-même. C'est l'outil favori des régimes autoritaires, tyranniques et illibéraux. Ils l'utilisent pour supprimer la représentation de 50% de la population électorale, pour limiter la diversité des opinions et pour asseoir le statu quo en leur faveur.

C'est pourquoi, cette année, le NDI et ses partenaires lancent un nouvel appel à l'action pour mettre fin une fois pour toutes à la violence à l'égard des femmes en politique. Si nous sommes déterminés, nous pouvons mettre fin à la violence qui traque, menace, attaque et tue les femmes en politique; qui dissuade les jeunes femmes et les nouvelles venues de s'engager en politique; qui est utilisée comme une arme et une tactique politique pour obtenir des résultats politiques. La violence contre les femmes n'est « pas le coût a payé » de la politique. C'est un fléau que nous devons éliminer pour de bon. Et nous allons le faire.

bloduline Olbugh

Madeleine K. Albright

Chairman, The National Democratic Institute

#### **TABLE DES MATIÈRES**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	9
CERNER LE DEFI	14
Qu'est-ce que la « violence contre les femmes en politique »?	14
Qui est affecté?	17
Quelles formes prend la violence?	21
POURQUOI CETTE VIOLENCE EST-ELLE PROBLÉMATIQUE?	24
C'est une forme de violence contre les femmes	24
Cela viole les droits de l'homme	26
Cela sape la démocratie	28
COMMENT POUVONS NOUS L'ARRETER?	30
Un appel à l'action	30
OPPORTUNITÉS D'ACTION	33
Instituciones mondiales	35
Institutions régionales	40
Gouvernements	44
Parlements	46
Partis politiques	52
Société civile	56
Les Dirigeants élus et nommés	62
Les secteurs de la justice et de la sécurité	66
Les autorités électorales et observateurs électoraux	69
Les médias et la technologie numérique	72



LtoR: Mimoza Kusari Lila du Kosovo, et Rowena Guanzon, membre de la Commission électorale des Philippines, lors de l'atelier #NotTheCost du NDI en mai 2018.

#### **RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

À mesure que les femmes progressent vers l'égalité, elles continuent de faire des progrès historiques dans la sphère politique. Les femmes occupent des responsabilités politiques très diverses, que ce soit au sein de la société civile, des partis politiques ou des gouvernements locaux, et elles assument de plus en plus des rôles de premier plan en tant que maires, ministres, premières ministres et présidentes. En fait, au cours des vingt-cinq dernières années, le nombre de femmes a plus que doublé dans les parlements du monde entier, et ce à juste titre. La participation égale des femmes au sein de l'écosystème politique est un droit humain et civil fondamental. La participation des femmes à la vie politique se traduit par de réels gains pour la démocratie, notamment une plus grande réactivité aux besoins des citoyens, une coopération accrue entre les partis et les ethnies et une paix plus durable.

Pourtant, à mesure que les femmes affirment leur droit à contribuer à la vie politique, elles continuent de rencontrer une forte résistance de la part des opposants à l'égalité des sexes qui utilisent toutes sortes de tactiques pour cibler, saper et entraver leur intervention dans la sphère politique et publique. Ces actes peuvent inclure des abus psychologiques, la coercition économique, l'agression physique et sexuelle et, de plus en plus souvent, la violence en ligne et la désinformation sexiste. Si la violence politique n'est pas toujours spécifique au genre, la violence contre les femmes en politique présente trois caractéristiques distinctes : elle vise explicitement les femmes en raison de leur

sexe ; ses formes sont sexuées, comme l'illustrent les menaces sexistes et la violence sexuelle ; et elle a pour effet de décourager plus particulièrement les femmes d'être actives politiquement ou de le devenir.

En 2016, l'Institut National Démocratiques (NDI) a lancé la campagne #NotTheCost pour mettre fin à la violence contre les femmes en politique, déclarant que la participation des femmes à la vie politique ne devait pas se faire au prix de la violence, ni même de la menace de violence. S'appuyant sur un mouvement prenant de l'ampleur dans le monde entier, le NDI a appelé à l'action pour unifier les initiatives de sensibilisation à cette problématique, aux raisons pour lesquelles elle mérite une attention mondiale et aux solutions susceptibles d'y être apportées. L'appel à l'action a mis en lumière la nécessité pour les parties prenantes à l'échelle mondiale, nationale et locale de prendre des mesures qui permettraient aux femmes d'exercer sans crainte leur droit de prendre part à la vie politique en tant que dirigeantes, militantes, électrices, membres de partis politiques, candidates, représentantes élues et fonctionnaires nommées.

À l'occasion du cinquième anniversaire de la campagne #NotTheCost, le NDI renouvelle cet appel à l'action afin de faire état des enseignements tirés et des progrès réalisés depuis 2016. Au cours des cinq dernières années, d'importantes avancées ont été réalisées et elles ont permis de mieux comprendre le problème de la violence sexiste en politique et ses conséquences. La collecte de données et la documentation exhaustive sur l'incidence de cette violence ont inspiré la création d'une liste de solutions toujours plus longues qui ont été adaptées aux différents contextes dans le monde. Toutefois, plusieurs nouveaux défis ont également vu le jour. Outre la prévalence de la misogynie et du sexisme, le recul de la démocratie, la montée de la politique de « l'homme fort » et les innovations technologiques ont engendré de nouveaux moyens d'exercer des violences à l'encontre des femmes actives sur le front politique.

De plus, les réponses politiques à la pandémie du COVID-19 ont permis aux régimes autoritaires d'exploiter les préoccupations de santé publique pour restreindre davantage l'activité civique et politique. Tout choc systémique, comme une pandémie, affecte la voix des femmes, leur accès à l'information, l'environnement physique dans lequel elles vivent et les normes sexospécifiques qui déterminent leur expérience de marginalisation. Dans le cas précis de la COVID-19, les réponses de santé publique ont inclus des ordonnances de confinement qui ont augmenté le temps de travail des femmes tout en minimisant la valeur attribuée à ce dernier. Par conséquent, ces ordonnances ont également facilité la recherche et le ciblage des militantes et ont accru la

vulnérabilité des femmes aux attaques en ligne, car une plus grande partie de leur vie personnelle et politique s'est déplacée vers l'espace numérique. Les cas de violence familiale ont également augmenté de manière exponentielle en raison de la pandémie et des mesures de confinement.

La violence contre les femmes en politique n'est pas limitée à une seule région du monde, bien que selon les contextes politiques, sociaux, économiques et culturels particuliers, les formes et l'intensité de la violence puissent varier. Conformément à un ensemble croissant de lois nationales et de conventions internationales sur la violence à l'égard des femmes, la définition de la violence ne se limite pas aux actes de violence physique. Une étude réalisée en 2018 par le NDI sur la violence contre les femmes dans les partis politiques a révélé que si 20,3 % des personnes interrogées ont été confrontées à des violences physiques dans l'exercice de leurs fonctions au sein de leur parti, 85,9 % ont subi des violences psychologiques, notamment des menaces et des mesures de coercition. Ces attaques ne sont pas uniformément réparties, mais ont un impact différent sur les femmes en fonction de leur race, leur âge, leur classe, leur religion, leur orientation sexuelle et leur identité de genre.

Jusqu'à récemment, la violence contre les femmes en politique était un problème pratiquement invisible, car on dit souvent aux femmes que les abus, le harcèlement et les agressions sont simplement « le prix à payer pour faire de la politique ». En conséquence, la violence était régulièrement banalisée comme faisant partie de l'expérience politique d'une femme et les femmes se sont habituées à l'ignorer. Celles qui jugent ces actes inacceptables sont souvent fortement découragées de les signaler, en plus d'être menacées par leurs collègues et contraintes de garder le silence. De nombreuses femmes politiques ont même du mal à trouver les mots pour décrire leurs expériences. Certains de ces actes sont explicitement interdits par de nombreux cadres juridiques et codes de conduite sur le lieu de travail dans ces mêmes juridictions. Permettre à la violence d'être le prix à payer par les femmes pour faire entendre leur voix et exercer leurs activités politiques conduit à l'autocensure et/ou à l'exclusion des femmes, et entraîne de sérieuses conséquences, préjudiciables pour l'égalité des sexes, les droits de l'homme et la démocratie.

La violence contre les femmes en politique ne se limite pas à sa cible immédiate; elle envoie également un message aux autres femmes – elles doivent s'attendre à subir la violence dans la sphère politique - et dans la société dans son ensemble - les femmes ne devraient pas faire de la politique. Les travaux de recherche montrent que les rapports sur la violence à l'égard des femmes en politique découragent d'autres femmes, en particulier les filles et les jeunes

femmes, de s'engager dans la politique, ce qui porte atteinte à leurs droits et renforce l'exclusion intergénérationnelle des femmes de la sphère politique. Toute violence à l'égard des femmes est un abus et doit être éradiquée. Toute forme de tolérance à l'égard de la violence constitue une violation des droits humains des femmes, une atteinte à leur dignité personnelle et une entrave à leur droit de jouir d'une vie saine, libre et sûre. La violence contre les femmes en politique menace l'intégrité de la pratique et de la culture démocratique. En excluant les femmes et leurs points de vue perturbe le processus politique et fait obstacle à la volonté des électeurs. En conséquence, ce type de violence prive la société des avantages d'une gouvernance démocratique durable et réceptive, susceptible d'être engendrée par un espace politique inclusif.

L'appel à l'action de 2016 a proposé un large éventail de stratégies pour combattre et prévenir la violence contre les femmes en politique, en se concentrant sur les mesures que pourraient adopter d'éventuels acteurs du changement, à l'échelle mondiale comme locale. Cinq ans plus tard, une prise de conscience accrue a inspiré une série d'actions visant à remédier à ce problème, en proposant des solutions pratiques et innovantes qui permettent de dénoncer la violence contre les femmes en politique, de soutenir celles qui en sont victimes et de sanctionner leurs auteurs. L'appel à l'action de 2021 met en lumière ces meilleures pratiques émergentes et, comme des lacunes systémiques cruciales subsistent, il indique dans quels domaines, de quelle manière et par qui des mesures supplémentaires doivent encore être prises.

Parmi les exemples d'initiatives prometteuses, on citera celles des organisations internationales et régionales visant à établir de nouvelles normes et standards en matière de violence contre les femmes en politique. On attend des partis politiques qu'ils instaurent une tolérance zéro contre la violence à l'égard des femmes, en imposant des sanctions aux membres et aux représentants des partis qui commettent de telles violences. Les plateformes de médias sociaux introduisent de plus en plus de nouveaux paramètres de sécurité et de confidentialité aux comptes afin de mieux les protéger contre la violence en ligne ciblant les femmes et la désinformation sexiste. De nouveaux outils permettent aux femmes actives sur la scène politique d'évaluer les risques de violence qu'elles encourent et les aident à élaborer des plans de sécurité destinés à atténuer ces risques.

La violence contre les femmes en politique, comme toute autre forme de violence contre les femmes, est ancrée dans l'inégalité entre les sexes et reste donc un problème récurrent dans le monde entier. C'est aussi un problème profondément politique qui, en réduisant les femmes au silence ou en les

excluant, peut modifier les résultats politiques et représente donc un danger important pour les idéaux démocratiques.

La vaste série d'actions énumérées dans ce nouvel appel à l'action suggère que chacun, quel que soit son rôle politique, peut intervenir pour combattre la violence contre les femmes en politique. Toutefois, des actions isolées pourraient avoir moins de poids que des campagnes qui réussissent à mobiliser et à coordonner les efforts d'un grand nombre de personnes dans des lieux différents, en s'appuyant sur leurs diverses forces et capacités à susciter le changement. La tâche qui nous attend ne consiste pas seulement à partager les pratiques existantes ou à élaborer de nouvelles stratégies, mais aussi à explorer et à favoriser de nouveaux partenariats susceptibles d'identifier et de combattre les stratégies politiques recourant à la violence contre les femmes en politique pour saper l'instauration de démocraties inclusives et résilientes.



La violence contre les femmes en politique prend de nombreuses formes, mais a pour but commun de restreindre et de contrôler la participation politique des femmes, les empêchant ainsi de prendre leurs places égales aux côtés des hommes. (Crédit photo: NDI, Pakistan)

#### **CERNER LE DEFI**

#### **QU'EST-CE QUE LA « VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE »?**

La violence politique peut être vécue à la fois par les hommes et les femmes. Cependant, la question spécifique de la violence à l'égard des femmes en politique présente trois caractéristiques distinctes:

- Elle cible les femmes en raison de leur sexe
- Dans sa forme même, elle peut être sexiste, comme en témoignent les menaces sexistes et la violence sexuelle
- Son impact est de décourager les femmes en particulier d'être ou de devenir politiquement actives

La violence à l'égard des femmes en politique englobe toutes les formes d'agression, de coercition et d'intimidation visant à exclure les femmes de la politique - qu'elles agissent en tant que dirigeantes et militantes civiques, électrices, membres de partis politiques, candidates, représentantes élues, fonctionnaires nommés ou administratrices électorales - simplement parce qu'elles sont des femmes. Si la violence contre les femmes en politique prend de nombreuses formes, elle s'inspire souvent d'idées sexospécifiques concernant

le corps des femmes et leurs rôles sociaux traditionnels - principalement en tant que mères et épouses - pour nier ou saper leur aptitude ou compétence dans la sphère politique. En conséquence, son objectif s'étend au-delà des individus ciblés, cherchant également à dissuader d'autres femmes qui pourraient envisager de s'engager dans la vie publique et politique.

La violence à l'égard des femmes politique en est enracinée dans des déséquilibres de pouvoir sexospécifiques et sa reconnaissance en tant que concept vise à valider les expériences vécues par les femmes en matière de violence sexiste dans le domaine politique. Le concept attire l'attention sur les incidents motivés par le sexisme et la misogynie qui, en raison des inégalités structurelles entre les femmes et les



Les citoyennes qui aspirent accéder aux postes élus, comme ces candidates pour maire dans une académie de leadership du NDI au Mexique, doivent pouvoir poursuivre ces aspirations sans crainte de violence. (Crédit photo: NDI)

hommes, sont généralement ignorés ou traités comme des comportements « normaux ». En plaçant les femmes au centre des préoccupations, cette approche suggère que se fier uniquement à des comparaisons avec les expériences des hommes - qui ne sont pas enracinées dans des déséquilibres de pouvoir entre les sexes - peut être à la fois inapproprié et trompeur.

Au cours des cinq dernières années, un large diversité d'acteurs a commencé à collecter des données sur ce phénomène. Ce travail a consisté notamment à recoder les séries de données existantes sur la violence politique, de mener des enquêtes originales et des recherches fondées sur des études de cas et de l'analyse de données en ligne. Les recherches menées par Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) confirment l'existence de violences politiques ciblant les femmes, qu'ils définissent comme des événements dans lesquels des femmes individuelles, ou des groupes composés principalement de femmes, sont attaquées sur des motifs politiques. Ils constatent que les manifestations présentant des femmes étaient plus susceptibles de rencontrer une force ou une intervention excessive que des manifestations impliquant des hommes ou des groupes mixtes.<sup>1</sup>

En recensant des témoignages entre 2000 et 2005, l'Association des Femmes Elus Localement en Bolivie a constaté que leurs membres avaient subi de nombreux et divers actes violents au cours de leur travail politique. Les femmes ont souffert de pressions pour démissionner de leurs positions, elles ont été confrontées à des agressions sexuelles et physiques, ont vu leurs salaires gelés illégalement et ont fait l'objet de campagnes de diffamation, de calomnie et d'atteintes à leurs réputations.<sup>2</sup> En ce qui concerne les commentaires de Facebook destinés aux candidats lors des élections générales de 2018 au Pakistan, la Fondation Digital Rights a noté que les femmes politiques étaient beaucoup plus susceptibles de faire face à des commentaires objectivés, personnels, sexualisés ou sexuels, alors que les hommes avaient tendance à être attaqués plus souvent sur des motifs politiques.<sup>3</sup>

Malgré la détermination des femmes à poursuivre sans relâche leur travail politique, beaucoup déclarent se sentir obligées de prendre des précautions qui affectent leur capacité à s'engager pleinement avec le public et à exprimer librement leurs opinions, en particulier sur les questions controversées.<sup>4</sup> Être témoin de violence contre d'autres femmes peut également décourager les femmes à s'engager dans la politique. Écrivant sur l'état des droits des femmes en Afghanistan, un rapport de Human Rights Watch a observé: « Chaque fois qu'une femme dans la vie publique est assassinée, sa mort a un effet multiplicateur: les femmes de sa région ou de sa profession réfléchiront à deux fois à leurs activités publiques ».<sup>5</sup>

Cependant, toutes les formes de conflit dans les espaces politiques ne sont pas des exemples de violence contre les femmes en politique. Une critique saine est un élément essentiel de débats politiques et d'élections robustes, protégés et soutenus par des garanties de liberté d'expression et de privilège parlementaire. Pourtant, lorsque les femmes ne se sentent pas en sécurité pour exprimer leurs opinions sans crainte de menaces ou de représailles, leur participation politique pleine et égale est impossible. En outre, des actes de violence qui semblent mineurs et insignifiants peuvent avoir des effets puissants s'ils s'inscrivent dans un schéma répétitif ou persistant informant les expériences d'engagement politique des femmes. La dépendance croissante à l'égard de la technologie numérique et des plates-formes en ligne, en particulier, renforce souvent le sentiment d'une menace anonyme et cachée.

Les femmes ne sont pas seulement des victimes passives de la violence. Les femmes, comme les hommes, peuvent être des auteurs actifs de violence contre des femmes politiquement actives. Bien que les hommes en tant que groupe bénéficient le plus directement du patriarcat, les hommes comme les femmes

peuvent chercher à punir les individus qui ne se conforment pas aux normes de genre en vigueur. Certaines femmes peuvent également adopter une attitude stratégique à l'égard de la violence; accéder aux demandes de faveurs sexuelles, par exemple, comme moyen de promotion politique. Ces comportements doivent être compris comme la réponse à un environnement déterminé par le pouvoir masculin, le leadership et les masculinités négatives. Néanmoins, leur impact est de normaliser les demandes d'exploitation sexuelle, de renforcer les modèles de corruption sexuelle, de polluer la culture démocratique et d'influencer les perceptions d'autres femmes qui sont supposées, par erreur, avoir rendu de telles faveurs.

#### Qui est affecté?

La violence à l'égard des femmes est un problème mondial qui touche les femmes de tous horizons, dans tous les pays et régions du monde. Il en va de même pour la violence contre les femmes en politique. Alors que le concept a d'abord été théorisé en relation avec les expériences des femmes dans les pays du Sud, les acteurs internationaux ont de plus en plus lié ces débats dans le cadre de la même tendance globale. 6 Néanmoins, la violence à l'égard des femmes en politique n'affecte pas également toutes les femmes ou de la même manière.

Définir la violence à l'égard des femmes en politique comme des actes dirigés contre les femmes parce qu'elles sont des femmes, c'est-à-dire centrer autour du genre, suggère potentiellement que le genre est la principale ou la seule source d'abus. Pourtant, d'autres aspects de l'identité des femmes peuvent également influer sur les niveaux de violence qu'elles subissent. Les femmes qui sont membres d'autres groupes marginalisés sont ciblées de manière disproportionnée par ces abus. Une étude d'Amnesty International a révélé, par exemple, que les femmes noires et asiatiques du parlement britannique étaient 30% plus victimes d'abus sur Twitter que leurs homologues blanches.<sup>7</sup> Selon une enquête d'ONU Femmes, les femmes pauvres, de caste inférieure et de moins de 30 ans étaient plus vulnérables face à la violence en Inde, au Népal et au Pakistan.<sup>8</sup> De multiples formes de marginalisation peuvent encore amplifier ces effets. Dans une récente analyse américaine, la politicienne la plus victime d'abus en ligne, la représentante Ilhan Omar, a été attaquée non seulement parce qu'elle est une femme, mais aussi en tant que minorité raciale, immigrante et musulmane.9

Les activités et les profils politiques des femmes peuvent également exacerber les niveaux d'abus qu'elles subissent. Les femmes politiquement actives dans des pays aussi divers que l'Afghanistan et la Suède notent que les attaques sexistes contre elles s'intensifient souvent après avoir proposé des projets de loi ou suite à leurs apparitions à la télévision à propos des problèmes des femmes. <sup>10</sup> Il en va de même pour les femmes qui accèdent à des postes de direction élevés. Pour les femmes politiciennes aux États-Unis et au Canada, une visibilité politique accrue s'est traduite par une forte augmentation des tweets incivils dirigés contre elles - un effet qui était largement absent pour les hommes. <sup>11</sup> Ces modèles renforcent l'intuition que la violence contre les femmes en politique consiste fondamentalement à préserver les rôles liés au genre.

Les caractéristiques du contexte politique, social, économique et culturel peuvent également plus largement façonner les expériences des femmes en matière de violence. L'autoritarisme et le recul démocratique, la militarisation accompagnée d'une impunité généralisée par les forces de l'ordre et les militaires, l'infiltration criminelle des institutions publiques et le fondamentalisme religieux - tous réduisent les coûts de la violence pour les auteurs potentiels, tout en réduisant les chances de réparation pour les victimes. Les plateformes de médias sociaux, en particulier dans les pays où l'utilisation d'Internet est élevée, ont considérablement élargi les possibilités d'harceler directement les femmes. Les nouvelles technologies permettent également de créer et de diffuser des images et des vidéos trafiquées nuisibles et dégradantes pour embarrasser et attaquer les femmes politiques. La

Les femmes de tous les milieux peuvent être ciblées par la violence pour leur participation politique - pas seulement les candidates et les élues, mois les activistes et celles qui exercent simplement leur droit de vote, comme cette femme aux élections nationales de 2015 au Nigeria. (Crédit photo: NDL)



pandémie COVID-19 a amplifié ces risques, alors que les régimes autoritaires exploitent la pandémie pour restreindre davantage les activités civiques et politiques, les ordonnances de confinement à la maison facilitent la recherche et le ciblage des femmes et puisque les femmes s'appuient davantage sur les espaces en ligne pour accomplir leur travail politique, leur vulnérabilité aux attaques en ligne augmente.<sup>12</sup>

La violence à l'égard des femmes en politique cible, sans toutefois s'y limiter, les femmes occupant des rôles politiques formels. En tant qu'électrices, les femmes peuvent être confrontées également aux efforts visant à les empêcher de voter ou à les contraindre de voter d'une manière particulière, notamment via des menaces de divorce de la part de leur mari et d'autres membres de leur famille. En tant que responsables électoraux ou agents électoraux de partis, les femmes peuvent être victimes d'intimidation visant à fermer des bureaux de vote réservés aux femmes ou à subir des menaces de la part d'électeurs et de partis politiques désireux de supprimer le décompte complet des voix. En tant que militantes et défenseuses des droits humains, les femmes peuvent être confrontées à des réactions négatives ou directement hostiles de la part de leurs familles, communautés ou gouvernements, surtout si elles se trouvent dans des régions isolées et remettent en question les réseaux établis de patronage ou d'allocation de ressources.

En tant que membres de partis politiques, les femmes peuvent être en danger, même parmi leurs propres collègues politiques, en étant plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence, d'être témoins de violence contre les autres au sein du parti et de percevoir un climat de violence au sein du parti lui-même.<sup>13</sup> En tant que candidates, les femmes peuvent être confrontées à des réactions négatives provenant de différentes directions, y compris de leur famille et de leur conjoint. Elles peuvent également être confrontées au vandalisme de leurs matériels de campagne, à de la diffamation venant des opposants tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de leurs partis et à des menaces de viol visant à freiner leur ambition politique. En tant que responsables élues et nommées, les femmes ne sont pas à l'abri des attaques, confrontées à des conditions de travail potentiellement hostiles, y compris le harcèlement sexuel, au sein des législatures et des conseils, ainsi qu'à des abus sexistes sur les réseaux sociaux destinés à les marginaliser et à les rendre moins efficaces. En tant que membres du personnel politique, enfin, les femmes peuvent être victimes de harcèlement sexuel dans les espaces politiques. Lorsqu'elles travaillent pour des femmes, elles peuvent également être le premier point de contact pour les appels téléphoniques harcelants, les lettres de menaces et les publications abusives sur les réseaux sociaux.

Malgré une attention croissante portée au problème de la violence à l'égard des femmes en politique, le problème est resté largement invisible jusqu'à très récemment. L'une des principales raisons s'inscrit dans le fait que l'on explique aux femmes que faire face aux abus, au harcèlement et aux agressions est simplement « le prix à payer pour faire de la politique ». En conséquence, beaucoup ignorent la violence en la considérant comme une règle normale du jeu politique. D'autres femmes reconnaissent que de tels actes sont inacceptables, mais sont fortement découragées et même menacées par leurs collègues pour rester silencieuses. Elles peuvent aussi craindre d'être rejetées comme étant les personnes qui « jouent la carte du genre » ou blâmées pour avoir provoqué eux-mêmes ces abus. L'absence de mécanismes de plainte solides et sûrs aggrave ces effets, en laissant les femmes avec le sentiment qu'il n'y a personne à qui raconter leurs expériences, et en augmentant ainsi leur sentiment de vulnérabilité face à de telles attaques. Au cours des cinq années qui ont suivi le lancement de la campagne #NotTheCost, ces dynamiques ont quelque peu changé alors qu'un nombre croissant de femmes politiques à travers le monde ont commencé à s'exprimer et à donner un nom à leurs expériences: la violence contre les femmes en politique.

En 2020, Gretchen Whitmer, gouverneur de l'État du Michigan aux États-Unis, a été la cible d'un complot d'enlèvement déjoué conçu par des extrémistes violents. (Crédit photo: NDI.)



**GRETCHEN WHITMER** 49th Governor of Michigan



#### Quelles formes prend la violence?

Les débats sur la violence contre les femmes en politique évitent les définitions simplistes axées uniquement sur le recours à la force physique, au profit de définitions plus complètes, reconnaissant un plus large éventail de violations de l'intégrité personnelle. Penser la violence comme existant sur un continuum facilite non seulement la reconnaissance de ses différentes formes, mais met également en évidence leurs liens et leurs effets interactifs. Dans ses directives sur les statistiques sur la violence contre les femmes, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) recommande de collecter des données sur quatre types de violence: dans l'ordre de l'UNDESA à savoir la violence physique, sexuelle, psychologique et économique.<sup>14</sup>

La violence physique comprend les blessures infligées au corps des femmes, ainsi que les actes de lésions corporelles perpétrés contre les membres de leur famille. Les exemples incluent l'assassinat, l'enlèvement, le passage à tabac et la violence domestique, que ce soit de la femme ou des membres de sa famille, afin d'empêcher sa participation politique. Par rapport à d'autres types de violence contre les femmes en politique, la violence physique a tendance à être relativement rare, les délinquants optant pour des moyens de violence « moins coûteux » avant que cela ne dégénère en agressions physiques. Selon une étude menée par le NDI auprès de dirigeants et de membres de partis politiques en Côte d'Ivoire, au Honduras, en Tanzanie et en Tunisie, 20,3% des femmes interrogées ont déclaré avoir personnellement subi une forme de violence physique dans le cadre de leur travail politique. 15

La violence sexuelle implique des actes sexuels et des tentatives d'actes sexuels par coercition, incluant des commentaires ou avances sexuels inopportuns. Les exemples incluent le harcèlement sexuel, le viol et l'exploitation sexuelle, comme le fait de forcer les femmes à offrir des faveurs sexuelles afin de gagner une nomination au sein du parti. La violence sexuelle peut également impliquer des représentations en ligne sexuellement explicites ou sexuellement graphiques de femmes, souvent trafiquées ou fausses, s'appuyant sur des idées culturelles puissantes sur la sexualité des femmes pour remettre en question leur moralité et leur identité sexuelle. À partir de fin 2017, le mouvement mondial #MeToo a donné un élan crucial aux discussions sur la violence sexuelle dans les espaces politiques, mais ce sujet reste néanmoins tabou. Environ un quart (23,4%) des femmes participant à l'étude No Party to Violence de NDI ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles dans le cadre de leur travail politique. Les hommes étaient beaucoup moins conscients de ce problème que les femmes,

reflétant soit un manque de connaissances, soit une réticence à discuter de ces questions, soit une tolérance à la violence contre leurs collègues féminines au sein du parti.<sup>16</sup>

La violence psychologique implique un comportement hostile et des abus destinés à causer de la peur et / ou des dommages émotionnels. Menaces de mort et de viol, diffamation, boycotts sociaux et harcèlement criminel représentent un ensemble d'exemples de ce type de violence. De tels actes peuvent se produire à l'intérieur et à l'extérieur des cadres politiques officiels et peuvent être commis en personne, par téléphone ou via des moyens numériques tels que le courrier électronique et les médias sociaux. Des études utilisant diverses sources de données, y compris des témoignages de femmes politiques, des données sur la violence électorale et des enquêtes spécialement conçues pour cette question, suggèrent toutes que la violence psychologique est la forme la plus répandue de violence à l'égard des femmes en politique. 17 Dans l'étude de NDI sur la violence à l'égard des femmes au sein des partis politiques, 85,9% des femmes interrogées ont été victimes de violences psychologiques, y compris des menaces de mort, de viol et des attaques sexistes en ligne. Les femmes étaient également beaucoup plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles avaient vu quelqu'un dans le parti utiliser des attaques psychologiques, y compris des menaces et la coercition, pour contrôler ou persuader les autres. 18

La violence économique utilise les difficultés économiques et la privation comme moyen de contrôle et d'intimidation. Les exemples incluent le vandalisme, la destruction de biens, le vol et la rétention de fonds et de ressources. Malgré les liens directs entre la violence économique et la capacité des femmes à rechercher et à exercer des fonctions politiques, elle reste l'une des formes les plus invisibles de violence à l'égard des femmes en politique et en même temps l'une des formes de violence les plus courantes subies par les femmes politiquement actives. Plus d'un tiers (35,9%) des femmes interrogées par le NDI ont déclaré avoir été confrontées à une forme de violence économique dans l'exercice de leurs fonctions au sein de leur parti politique, dépassant ainsi les taux signalés de violence physique et sexuelle.<sup>19</sup>

Une cinquième catégorie, *la violence sémiotique*, <sup>20</sup> n'est pas encore largement reconnue, mais capture des dynamiques qui ne se réduisent pas facilement aux quatre autres types de violence. Il s'agit de mobiliser des mots et des images pour blesser, discipliner et soumettre les femmes. Contrairement aux quatre autres formes, ces actes visent moins à attaquer directement une femme en particulier qu'à façonner les perceptions du public sur la validité de la participation politique des femmes de manière plus générale. L'exemple le

plus clair est peut-être la tendance croissante et puissante de la désinformation sexiste, qui utilise des récits sexistes pour diffuser un contenu hautement émotif afin de convaincre les gens que les femmes sont sournoises, stupides, excessivement sexuelles ou immorales et donc impropres à la vie publique. De telles attaques impliquent souvent une distorsion sexualisée, y compris des photos de nues trafiquées, des captures d'écran de vidéos sexuelles présumées et des accusations d'activités illicites. Ces attaques sont devenues une tactique politique de plus en plus privilégiée par les forces autoritaires et illibérales du monde entier. <sup>21</sup>

Comme le montrent ces exemples, la violence à l'égard des femmes en politique se produit à la fois dans les espaces publics et privés, les incidents et leurs effets remettant souvent en cause la frontière entre la vie professionnelle et la vie privée. Les auteurs ne se limitent pas aux rivaux politiques, qui sont l'objet traditionnel de la recherche sur la violence politique, mais peuvent inclure la famille et les amis d'une femme, les membres de son propre parti, les chefs de la communauté et religieux, les médias, les forces de sécurité de l'État et la police, entre autres. Au cours des cinq dernières années, les progrès des technologies numériques ont élargi l'éventail des auteurs pour inclure des acteurs anonymes travaillant seuls ou dans le cadre de grands mouvements en ligne - certains transnationaux - pour intimider et humilier les femmes actives dans la sphère publique. Compte tenu de la liberté et de l'anonymat dont on jouit sur Internet, ces actes de violence peuvent facilement traverser les frontières nationales et avoir des effets puissants et durables qu'il est difficile de contrôler ou de renverser.



Comme c'est le cas avec toutes formes de violence contre les femmes, la violence contre les femmes en politique enfreint aux droits de l'homme. De plus, elle a des effets supplémentaires sur la démocratie elle-même. (Crédit photo: NDI, Honduras)

## POURQUOI CETTE VIOLENCE EST-ELLE PROBLÉMATIQUE?

#### C'est une forme de violence contre les femmes

La Déclaration internationale des Nations Unies de 1993 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes définit la violence à l'égard des femmes comme « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».<sup>22</sup> La Recommandation générale n ° 19 (1992) de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) décrit la violence à l'égard des femmes comme «une forme de discrimination qui empêche sérieusement les femmes de jouir des droits et libertés au même titre que les hommes », ce qui peut contribue à « enfermer les femmes dans des rôles subordonnés et à maintenir leur faible niveau de participation politique ».<sup>23</sup> En 2017, la recommandation générale n ° 35 de la CEDAW reconnaissait que « les pratiques préjudiciables et les crimes contre les femmes qui sont des défendeurs des droits de l'homme, des politiciennes, des activistes ou des journalistes sont... des formes de violence à l'égard des femmes » Ce qui en outre renforce que « la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre s'exerce dans toutes les sphères de l'interaction humaine, qu'elles soient publiques ou privées y compris...la politique ».<sup>24</sup>

Placer la violence à l'égard des femmes dans un cadre de discrimination met en évidence la manière dont les rôles traditionnels de genre, enracinés dans les normes sociales, culturelles et religieuses, informent et justifient à la fois les diverses formes de violence que les femmes subissent dans le monde. Depuis les années 90, les pays ont réagi aux changements de perspective mondiaux en adoptant de nouvelles lois sur la violence à l'égard des femmes, ainsi que des réformes juridiques telles que les quotas de genre visant à accroître la part des femmes aux postes de direction politique. Cependant, des forces autoritaires croissantes à travers le monde menacent ces progrès, en promouvant des normes sociales régressives - y compris un retour aux rôles traditionnels de genre - au nom de programmes politiques nationalistes et illibéraux, qui offrent un terrain particulièrement fertile pour la violence contre les femmes en politique.

Au cours des cinq dernières années, la question de la violence à l'égard des femmes en politique a été intégrée dans des cadres mondiaux liés sur la violence sexiste. À la suite du lancement de la campagne #NotTheCost, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes a annoncé son intention d'aborder le sujet. En 2018, elle a soumis un rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies qui reconnaissait explicitement la violence à l'égard des femmes en politique comme une forme de «violence de genre». Deux mois plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies a débattu de la résolution 73/148 sur le harcèlement sexuel, qui invoquait spécifiquement le concept de violence à l'égard des femmes en politique. La résolution exprimait de profondes préoccupations concernant « tous les actes de violence, y compris de harcèlement sexuel, envers les femmes et les filles engagées dans la vie politique et publique, notamment les femmes occupant des postes de direction, les journalistes et les professionnelles des médias et les militantes des droits de l'homme ». <sup>26</sup>

Des données émergentes du monde entier illustrent l'impact de la violence à l'égard des femmes en politique sur l'égalité des sexes. Après avoir examiné dix ans de dossiers, l'Association des femmes élues localement de Bolivie a constaté que plus d'un tiers des plaintes qu'elle avait reçues concernait des démissions forcées, les femmes conseillères locales étant contraintes de céder leurs sièges à des suppléants masculins. De plus, peu de femmes se sont présentées pour un second mandat, estimant qu'occuper des fonctions politiques ne valait

pas la violence physique et psychologique qu'elles avaient subie.<sup>27</sup> De même, la violence en ligne a incité les femmes politiquement actives à interrompre, réduire ou arrêter complètement leur engagement sur les réseaux sociaux en Colombie, en Indonésie et au Kenya.<sup>28</sup>

La violence à l'égard des femmes en politique peut également avoir des effets à plus long terme sur l'égalité des sexes en réduisant les ambitions politiques des jeunes femmes. Au Royaume-Uni, presque toutes les participantes (98%) à un programme destiné aux femmes dirigeantes en herbe ont déclaré avoir

été témoins d'abus sexistes en ligne de femmes politiques; plus de 75% ont indiqué que cette préoccupation pesait sur leur décision de jouer un rôle dans la vie publique.<sup>29</sup> Des entrevues au Canada avec des jeunes touchés par la violence sexuelle dans le cadre de leur travail politique ont révélé que 80% d'entre eux avaient quitté la politique (52%) ou avaient considérablement réduit leur implication dans la politique (28%) en conséquence.<sup>30</sup>

#### Cela viole les droits de l'homme

La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) affirme que chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne. La Déclaration de Vienne, adoptée à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme en 1993, décrit « les droits fondamentaux des femmes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels



Prendre des mesures pour promouvoir une démocratie inclusive signifie que les femmes sont impliquées à tous les niveaux et dans tous les aspects de la vie politique, comme cet officier présidant pendant les élections de 2015 au Nigeria. (Crédit photo: NDI.)

de la personne » La déclaration a appelé à « éliminer la violence à laquelle sont exposées les femmes dans la vie publique et privée » arguant que la violence sexiste constituait une violation des droits de l'homme.<sup>31</sup> La Recommandation générale n ° 35 de la CEDAW (2017) affirme que le droit des femmes à une vie sans violence sexiste est « indissociable et interdépendant» des autres droits humains, y compris les droits à la vie, à la santé, à la liberté et à la sécurité de la personne; le droit de ne pas être soumis à la torture, aux traitements cruels, inhumains ou dégradants; et la liberté d'expression, de mouvement, de participation, de réunion et d'association.<sup>32</sup>

La Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme (1998) affirme en outre que chacun a le droit « de participer à des activités pacifiques pour lutter contre les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Il stipule également le droit d'être protégé « contre toute violence, menace, représailles, discrimination de facto ou de jure, pression ou autre action arbitraire dans le cadre de l'exercice légitime des droits visés ».33 Le premier rapport du Représentant spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en 2002 notait que les femmes défenseures «font face à des risques spécifiques à leur sexe et s'ajoutant à ceux auxquels sont confrontés les hommes», car elles peuvent braver des normes culturelles, religieuses ou sociales relatives à la féminité et au rôle des femmes dans un pays ou une société donnés ». Le rapport a également observé que « l'hostilité, le harcèlement et la répression » auxquels sont confrontées les femmes défenseuses peuvent prendre des formes spécifiques à leur sexe, allant « des injures verbales visant exclusivement les femmes au harcèlement sexuel et au viol ».34

Les violations des droits de l'homme peuvent porter atteinte au sentiment de dignité personnelle d'une personne. Flora Terah, candidate parlementaire au Kenya, a été battue par un groupe d'hommes, ce qui a entraîné une longue hospitalisation. Dans une autobiographie, elle a noté que ses agresseurs « avaient voulu m'humilier, me dépouiller de toute ma dignité et ne laisser de moi qu'une coquille ». <sup>35</sup> La maltraitance menace également le sentiment de sécurité des individus, créant un travail mental supplémentaire et exigeant l'adoption de mesures préventives importantes dans la conduite de leur vie quotidienne, y compris à la maison. Cela peut accroître les perceptions négatives chez les femmes concernant les coûts liés à l'activité politique, ce qui contrarie à son tour leur quête de justice sociale. Une étude sur l'insécurité en tant qu'obstacle à la participation des femmes aux manifestations en Égypte, en Libye et au Yémen constate que « les jeunes femmes ambitieuses sont obligées de renoncer aux opportunités de développement qui pourraient les rendre plus efficaces en tant que militantes communautaires et politiques dans le futur ». <sup>36</sup>

#### Cela sape la démocratie

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) énonce un certain nombre de droits civils et politiques, notamment le droit à l'autodétermination, à la liberté individuelle, à la participation politique et à la non-discrimination et à l'égalité devant la loi. Le CEDAW précise également que les femmes ont le droit, sur un pied d'égalité avec les hommes, de voter et de se présenter aux élections, d'occuper des fonctions publiques et d'exercer toutes les fonctions publiques à tous les niveaux des pays. La violence à l'égard des femmes en politique sape l'exercice de ces droits, empêchant les femmes de participer librement et sans crainte à la politique et contraignant les électeurs à choisir qui est disponible pour les représenter. Elle prive également la société des avantages de l'inclusion des femmes dans les délibérations politiques, notamment une plus grande réactivité aux besoins des citoyens, une coopération accrue entre les partis et les ethnies et une paix plus durable.

La violence à l'égard des femmes en politique peut avoir un impact sur la démocratie à court, moyen et long terme. Au quotidien, faire face aux abus et au harcèlement peut accabler les femmes de préoccupations supplémentaires, détournant le temps et l'attention de leurs priorités politiques. Dans une enquête de l'Union interparlementaire auprès des personnels politiques en Europe, 59,7% des victimes de violences ont déclaré avoir été profondément ébranlées par l'expérience. Plus de la moitié (52,9%) ont déclaré que cela avait affecté leur capacité à travailler normalement.<sup>37</sup> La violence peut également nuire à la volonté des femmes de partager leurs opinions politiques au présent comme dans l'avenir. Suite au meurtre de la parlementaire britannique Jo Cox en 2016, sa collègue Jess Phillips a déclaré: « La mort de Jo a provoqué tant d'émotions... J'ai peur que ce que je pourrais dire ou faire ne fasse de moi une cible... Pour Jo, ses croyances et le courage de les diffuser lui a coûté la vie ». 38De telles dynamiques menacent également le combat plus large pour la justice sociale car, comme l'a noté le réseau latino-américain des droits humains IM-Defensoras, les femmes défenseures des droits humains sont souvent celles qui recherchent les victimes disparues, se mobilisent pour défendre les terres et les ressources naturelles des groupes autochtones ou défendent les femmes travaillant dans les ateliers clandestins.39

Ces menaces contre la démocratie se sont aggravées au cours des cinq dernières années, car la montée de l'autoritarisme et le recul démocratique ont accompagné une résurgence des valeurs et des comportements patriarcaux dans la sphère publique. Dans des pays comme le Brésil, la Hongrie, les Philippines et les États-Unis, l'élection de dirigeants ouvertement misogynes, homophobes et transphobes s'est accompagnée d'une régression significative du discours politique et du discours public sur les questions de genre et de sexualité, organisée autour d'un binaire d'autorité masculine et de domesticité féminine. La remis en question de l'autoritarisme patriarcal, largement dirigé par les femmes, s'est heurté à une violente répression de la part des acteurs étatiques en Biélorussie. En Pologne, où le gouvernement avait déjà ciblé les groupes de défense des droits des femmes avec diverses formes d'intimidation économique, y compris des descentes de police, l'expulsion des bureaux et l'élimination soudaine du financement, <sup>40</sup> la pandémie COVID-19 a servi d'excuse pratique pour restreindre davantage les rassemblements publics, y compris les protestations contre les nouvelles politiques faisant reculer les droits reproductifs des femmes. La violence à l'égard des femmes en politique est donc une composante centrale du démantèlement des institutions démocratiques et de la réaffirmation des masculinités patriarcales.

Les femmes doivent pouvoir s'exprimer de leur propre voix et conscience, comme cette femme au Pakistan, sans crainte de violence ou de représailles. (Crédit photo: NDI.)



### COMMENT POUVONS-NOUS L'ARRÊTER?

#### Un appel à l'action

La violence envers les femmes en politique est un problème considérable qui affecte le développement de sociétés fortes, inclusives et démocratiques, ainsi que les progrès mondiaux vers l'égalité des sexes. Comme l'indiquent clairement les Objectifs de développement durable de 2015, ces résultats sont fondamentalement liés et nécessitent une action afin de garantir que les femmes et les filles puissent revendiquer pleinement l'égalité des chances et des droits, y compris leur droit de participer de manière significative à tous les aspects de la vie politique, sans crainte ou menace de violence.

Une première étape importante consiste à dire que la violence ne devrait pas être « le prix à payer pour faire de la politique » pour les femmes qui cherchent à participer à un aspect quelconque du processus politique - en tant que dirigeantes et militantes civiques, électrices, membres de partis, candidates, représentantes élues, fonctionnaires nommées ou administratrices électorales. Au contraire, la violence coûte à la politique les avantages d'une gouvernance démocratique durable et réactive qu'un espace politique inclusif peut créer. Exposer la violence à l'égard des femmes en politique sous toutes ses formes est essentiel pour garantir le droit des femmes à participer pleinement, équitablement et en toute sécurité à la vie politique et publique et, par conséquent, promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité des sexes.

En 2016, l'appel à l'action #NotTheCost a présenté des stratégies possibles pour prévenir et lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique. S'adressant à toute une panoplie de potentiels acteurs du changement, du niveau mondial au niveau local, l'appel s'est concentré sur les actions pouvant être menées pour éduquer et sensibiliser à la violence à l'égard des femmes en politique, créant de nouvelles normes et standards contre ce comportement ; pour créer des processus au niveau institutionnel et national pour enregistrer et répondre aux plaintes de violence contre les femmes en politique ; et pour fournir des services d'assistance aux femmes victimes de violence en politique, ainsi que pour punir les auteurs de ces violences.

A l'époque, un certain nombre de ces stratégies étaient théoriques, car la question de la violence à l'égard des femmes en politique n'était pas encore entrée dans le débat public dans de nombreuses régions du monde. Ce nouvel appel à l'action met en lumière les meilleures pratiques émergentes et indique où, comment et par qui de nouvelles actions pourraient être entreprises.

Le large éventail d'acteurs figurant sur cette liste suggère que chacun, quel que soit son rôle politique, peut faire quelque chose pour combattre la violence à l'égard des femmes en politique. Néanmoins, les actions isolées risquent d'avoir moins d'impact que les campagnes qui mobilisent et coordonnent les efforts des acteurs dans des lieux distincts, en s'appuyant sur leurs forces et leurs capacités pour influencer le changement. La tâche qui nous attend n'est donc pas seulement de partager les pratiques existantes ou d'élaborer de nouvelles stratégies, mais aussi d'explorer et de développer de nouveaux partenariats pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique quelles qu'elles soient. Il s'agit notamment d'impliquer les hommes en tant qu'acteurs du changement aux côtés des femmes,<sup>41</sup> ainsi que d'adapter les stratégies à des contextes sociaux, économiques, politiques et culturels distincts.

## OPPORTUNITÉS D'ACTION

#### **OPPORTUNITÉS D'ACTION**

La violence à l'égard des femmes en politique est un problème à multiples facettes, impliquant des actions diverses et de multiples auteurs. Si chaque contre-mesure, aussi petite soit-elle, est importante, lutter efficacement contre ce problème exige que les acteurs à différents niveaux prennent des mesures pour dénoncer les violences à l'égard des femmes en politique, soutenir celles qui les subissent et répondre et sanctionner les auteurs des violences. Les possibilités d'action qui suivent sont organisées pour une consultation rapide, les outils les plus utiles ou pertinents pour les membres d'institutions ou de secteurs spécifiques de la société étant rassemblés dans des sections. Ces actions peuvent être utilisées séparément, combinées, ou modifiée pour s'adapter à des situations politiques, des institutions ou des contextes particuliers. Toutefois, c'est en explorant les moyens de travailler ensemble à tous les niveaux que l'on obtiendra probablement le plus grand impact sur la capacité des femmes à participer pleinement à la politique, sur un pied d'égalité et en toute sécurité.

Trois stratégies peuvent être mises en œuvre par les acteurs à tous les niveaux. La première est la sensibilisation, qui est essentielle pour tous les autres efforts, car elle jette les bases de la reconnaissance du problème et de l'incitation à agir pour le résoudre. Cela implique d'utiliser le concept de « violence contre les femmes en politique » - ou des termes connexes tels que le harcèlement politique et la violence contre les femmes, la violence électorale basée sur le genre et les abus et intimidations - pour désigner des actes qui recourent à la violence physique, psychologique, sexuelle, économique et sémiotique pour exclure et marginaliser les femmes en tant qu'actrices politiques. Les acteurs aux niveaux mondial, national et local doivent insister sur le fait que la violence ne doit pas être le « coût pour faire de la politique ». En outre, la violence contre les femmes en politique est un problème mondial, qui ne se limite pas à une seule région du monde. Si ces actes peuvent prendre des formes différentes, compte tenu des divers contextes politiques, sociaux, économiques et culturels, ils partagent néanmoins les mêmes intentions de restreindre et de contrôler la participation politique des femmes.

La deuxième stratégie implique la *collecte de données*, qui peut aider à prouver l'existence du problème, identifier les auteurs et mesurer les progrès et les reculs dans le temps. Le manque de données sur les violences contre les femmes en politique contribue au déni de ce problème, ainsi qu'à l'ignorance de son impact troublant sur les femmes, la politique et la société. Au cours

des cinq dernières années, les acteurs à tous les niveaux ont adopté quatre approches principales : réexaminer l'ensembles des données existantes sur la violence politique et électorale à travers une perspective de genre, mener des enquêtes originales éclairées par un travail sur les violences à l'égard des femmes, recueillir et systématiser les témoignages de femmes et collecter des données sur les réseaux sociaux utilisant des techniques de codage manuel et automatisé.

La troisième stratégie est la *mise en réseau et la formation*. Il peut s'agir de créer des opportunités formelles ou informelles pour les femmes politiques et les groupes de la société civile de se coordonner sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique, par exemple, lors de réunions présentielles ou via des plateformes virtuelles. Compte tenu de la nature sensible de ce sujet, les organisateurs doivent veiller à ce que les femmes qui participent soient protégées de toute réaction négative ou de toute violation de la confidentialité, et à ce qu'un soutien psychologique et d'autres services soient mis à la disposition de celles qui pourraient en avoir besoin. Les programmes de formation doivent apprendre aux femmes à réagir face aux actes de violence et à les atténuer, notamment en leur donnant des conseils sur la manière de réduire leur vulnérabilité et de réagir efficacement aux attaques en personne et en ligne. Les hommes devraient également bénéficier d'une formation sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour répondre ou mettre fin aux violences, notamment en comprenant mieux leur pouvoir disproportionné et leurs privilèges dans les espaces politiques.

#### INSTITUTIONS MONDIALES

Les organisations intergouvernementales, les associations internationales et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales peuvent contribuer aux efforts de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique en établissant de nouvelles normes internationales et en tirant parti de leur portée mondiale pour sensibiliser et fournir une assistance technique sur cette question dans les différentes régions du monde. Au cours des cinq dernières années, un nombre croissant d'institutions mondiales se sont attaquées aux violences envers les femmes en politique en les rendant plus visibles, en appelant à de nouvelles normes de comportement, et en suivant et surveillant leur apparition. Il reste cependant beaucoup à faire pour que davantage d'acteurs mondiaux s'engagent dans ce domaine et intègrent la question de la violence contre les femmes en politique dans les cadres normatifs, les procédures opérationnelles et les programmes mondiaux existants et émergents.

#### **Actions pour les institutions mondiales :**

- Intégrer les violences contre les femmes en politique dans les instruments internationaux existants sur les violences contre les femmes, les droits de l'homme, la paix et les conflits et les droits des femmes, parmi d'autres possibilités. Ce sujet a été abordé dans les rapports des rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur les violences à l'égard des femmes et par les défenseurs des droits de l'homme. Il a également été repris dans le cadre des mécanismes prévus par le CEDAW. Entre 2015 et mi-2019, le Comité CEDAW a soulevé la question des violences contre les femmes en politique dans les observations finales de cinq rapports nationaux : la Bolivie, le Honduras, le Costa Rica, l'Italie et le Mexique. La Recommandation générale de la CEDAW n°30 (2013) sur les femmes dans la prévention des conflits, et les conflits et les situations d'après-conflit recommandait une « politique de tolérance zéro » pour « la violence ciblée par des groupes étatiques et non étatiques contre les femmes faisant campagne pour des fonctions publiques ou les femmes exerçant le droit de vote ».<sup>42</sup>
- Établir de nouvelles normes de comportement dans les espaces politiques.
   En 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la résolution 73/148, encourageant les parlements nationaux et les partis politiques à « adopter des codes de conduite et des mécanismes d'établissement

de rapports, ou à réviser ceux qui existent déjà, affirmant la tolérance zéro (...) pour le harcèlement sexuel, l'intimidation et toute autre forme de violence contre les femmes en politique ».<sup>43</sup> L'année suivante, l'Union interparlementaire a publié une série de lignes directrices offrant des conseils et des informations pratiques sur la manière de transformer les parlements en environnements sensibles au genre, exempts de sexisme et d'abus.<sup>44</sup> Bien qu'elle ne traite pas explicitement de la violence à l'égard des femmes en politique, la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail (2019) aide à résoudre les ambiguïtés et les spécificités concernant la politique en tant que lieu de travail - à savoir ce qu'est un « travailleur » et que le « monde du travail » comprend à la fois des espaces publics et privés servant de lieux de travail - qui ont posé des défis pour traiter les questions de sexualité et de harcèlement en ligne dans les espaces politiques.<sup>45</sup>

- Développer de nouvelles normes pour l'observation électorale. En 2019, le Comité de convocation de la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections et le Code de conduite des observateurs électoraux internationaux ont adopté un ensemble de lignes directrices rédigées par un groupe coordonné par le NDI,46 pour intégrer les considérations de genre dans tous les aspects des missions électorales internationales. Décrivant les nombreuses façons dont les femmes peuvent participer aux élections, notamment en tant qu'observatrices citoyennes, représentantes des médias et travailleuses électorales, ce cadre souligne que les femmes doivent pouvoir remplir toutes ces fonctions « sans crainte ni menace de violence ».47 À un niveau plus local, le NDI a développé une méthodologie d'observation électorale citoyenne sensible au genre, « Votes without violence(Votes sans Violence) », afin de surveiller les incidents de violence à l'encontre des femmes en tant qu'électrices, candidates, administratrices électorales et fonctionnaires avant, pendant et après les élections.48
- Collecter et publier des données sur les violences faites aux femmes en politique. En 2016, l'Union interparlementaire a mené une enquête auprès de 55 femmes parlementaires de 39 pays dans cinq régions du monde, en leur posant des questions sur leurs expériences en matière de violence physique, psychologique, sexuelle et économique. 49 Au cours des cinq dernières années, le NDI a piloté un certain nombre d'efforts de collecte de données, notamment Votes without Violence, axé sur les violences envers les femmes lors des élections; 50 No Party to Violence, analysant les violences

- à l'encontre des femmes dans les partis politiques;<sup>51</sup> et *Tweets that Chill*, mesurant les violences en ligne à l'égard des femmes en politique.<sup>52</sup> Outre les rapports de synthèse des différents résultats, les données de *Votes without Violence* ont été mises en ligne, ainsi que des outils visuels facilitant l'engagement direct avec ces données.<sup>53</sup>
- Développer des guides de programmation sur les violences contre les femmes en politique. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ONU Femmes ont exprimé leurs préoccupations concernant les violences à l'égard des femmes lors des élections dans une publication de 2013 intitulée Processus Electoraux Inclusifs. Leur travail mondial sur cette question a par la suite alimenté un guide de programmation complet, Prévenir la violence à l'égard des femmes dans les élections, publié en 2017. Suite au lancement de la campagne #NotTheCost en 2016, le NDI a élaboré son propre guide programmatique, destiné spécifiquement aux praticiens de la démocratie en tant que groupe bien positionné pour développer et mener des programmes visant à éradiquer les violences contre les femmes actives en politique. S
- Organiser des rassemblements mondiaux dédiés aux violences contre les femmes en politique et inscrire la question à l'ordre du jour dans les réunions internationales abordant des thèmes tels que la participation citoyenne, les élections, la fragilité de la gouvernance étatique et/ou les violences contre les femmes. En 2017, le Centre Carter a organisé un atelier réunissant des observateurs électoraux et des experts en matière de genre pour étudier les moyens permettant de mesurer les violences à l'égard des femmes lors des élections. En 2018, la Westminster Foundation for Democracy, en partenariat avec les partis politiques britanniques, a accueilli un sommet international sur les violences à l'égard des femmes en politique, avec plus de 50 intervenants de plus de 20 pays. En 2021, la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme a intégré la violence à l'égard des femmes en politique dans son thème prioritaire - « Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles » - et dans les résultats convenus de la Commission.56

• Engager les institutions mondiales à intégrer dans leurs travaux la question de la violence à l'égard des femmes en politique, en particulier lorsque leurs attributions portent sur des questions liées à la gouvernance démocratique, à la société civile, aux partis politiques et à l'intégrité électorale. Créé en 1976, le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'Union interparlementaire reçoit et examine les plaintes relatives à des violations présumées des droits de l'homme subies par des parlementaires - de l'enlèvement et du meurtre à la détention illégale et à l'exclusion de fonctions politiques. Au cours des cinq dernières années, le Comité a pris de nouvelles mesures pour intégrer la dimension du genre, tant dans les comptes des profils des victimes que dans la nature des violations des droits de l'homme auxquelles elles ont été confrontées.<sup>57</sup>

# LA SENSIBILISATION PAR LES DONNÉES : L'ACTION DES RAPPORTEURS SPÉCIAUX DES NATIONS UNIES

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies désigne un certain nombre d'experts indépendants des droits de l'homme chargés de rapporter et de donner des conseils sur les droits de l'homme sous différents angles. Deux de ces mandats, axés sur les défenseurs des droits de l'homme et la violence à l'égard des femmes, ont permis de mieux faire connaître la violence à l'égard des femmes en politique grâce à des rapports fondés sur des données probantes, contribuant ainsi à la progression normative sur cette question et suscitant des actions concrètes pour y remédier.

Le premier rapport de la Représentante spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, en 2002, comprenait un chapitre sur les femmes, constatant que les femmes défenseures étaient confrontées à des risques spécifiques à leur genre supérieur à ceux auxquels les hommes étaient confrontés. En 2010, la Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme a consacré un rapport complet aux femmes défenseures des droits de l'homme, en particulier celles qui travaillent dans le domaine des droits des femmes. En 2019, un deuxième rapport sur ce sujet a mis en évidence les changements récents du contexte politique mondial conduisant à une plus grande résistance au travail des femmes défenseures des droits de l'homme.

Deux rapports soumis en 2018 par la Rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes ont abordé la question de la violence à l'égard des femmes en politique. Le premier portait sur la violence en ligne à l'encontre des femmes et des filles, notant que les femmes exerçant des fonctions politiques étaient « directement ciblées, menacées, harcelées et même tuées pour leur travail », notamment par des attaques en ligne misogynes et souvent sexualisées. Le second a approfondi la question des violences à l'égard des femmes en politique, en donnant un aperçu sur les différents acteurs qui y travaillent et les recommandations pour les prévenir et les combattre en tant que forme de violence sexiste.

## INSTITUTIONS RÉGIONALES

Les organisations régionales et les ONG peuvent complémenter ou poursuivre les efforts des acteurs mondiaux en attirant l'attention sur la violence à l'égard des femmes en politique au niveau régional et en utilisant des mécanismes régionaux pour partager et amplifier les solutions et expériences régionales. Au cours des cinq dernières années, certaines régions ont progressé plus que d'autres dans le développement de ces discussions, notamment les connexions régionales en Amérique latine qui jouent un rôle particulièrement crucial dans l'amplification de la question dans les espaces nationaux et locaux. Pourtant, il existe un potentiel pour que davantage d'acteurs de cette région et d'autres régions coopèrent plus étroitement les unes avec les autres pour prévenir, répondre et sanctionner la violence à l'égard des femmes en politique, en s'appuyant sur des histoires partagées et d'importants points communs sociaux et culturels.

## Actions pour les institutions régionales :

- Utiliser les forums régionaux comme lieu de sensibilisation à la violence contre les femmes en politique. En 2007, la dixième Conférence régionale sur les femmes, organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a publié le Consensus de Quito, premier appel international à « adopter des mesures législatives et des réformes institutionnelles pour prévenir, sanctionner et éradiquer le harcèlement politique et administratif contre les femmes qui accèdent à des postes de décision par la voie électorale ou par désignation ».58 Pour lutter contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a lancé en 2018 l'initiative #NotInMyParliament, lors d'un événement au cours duquel des parlementaires des États membres du Conseil de l'Europe se sont engagés à prendre des mesures au sein des parlements nationaux pour éradiquer ces comportements.
- Mobiliser les capacités des organes régionaux pour définir de nouvelles normes et standards sur la violence à l'égard des femmes en politique. En 2019, le Conseil de l'Europe a adopté la recommandation 1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme dans divers secteurs, y compris la vie publique. Elle relève que les femmes occupant des postes de pouvoir ou d'autorité sont souvent des cibles, les femmes politiques et les défenseures des droits de l'homme étant confrontées, par exemple, à des abus sexistes et

sexualisés endémiques en ligne. La recommandation appelait à une série d'actions concrètes, notamment l'adoption d'une législation condamnant le sexisme et criminalisant les discours de haine ; l'encouragement d'une image positive des femmes en tant que participantes actives à la vie sociale, économique et politique ; et la promotion de mesures disciplinaires internes pour sexisme dans le secteur public et dans tous les organes décisionnels et politiques, par exemple en suspendant des responsabilités ou en imposant des sanctions financières.<sup>59</sup>

• Intégrer la violence à l'égard des femmes en politique dans les conventions et déclarations régionales sur la violence à l'égard des femmes, les droits de l'homme, la paix et les conflits et les droits des femmes. En 2015, les États parties à la Convention interaméricaine de 1994 sur la prévention, la répression et l'élimination de la violence à l'égard des femmes ont approuvé une déclaration sur le harcèlement politique et la violence à l'égard des femmes (voir encadré).

## UTILISER LES CONVENTIONS EXISTANTES : L'ACTION DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Plusieurs institutions régionales ont pris des mesures pour combattre et condamner la violence à l'égard des femmes en politique. L'un des moyens les plus directs d'y parvenir est de travailler dans les cadres existants appelant des actions visant à mettre fin à la violence contre les femmes de manière plus générale. En 1994, l'Organisation des États américains (OEA) a adopté la Convention interaméricaine historique sur la prévention, la punition et l'élimination de la violence à l'égard des femmes (également connue sous le nom de Convention de Belém do Pará). Lors d'une conférence de suivi en 2015, les États parties à la Convention ont approuvé une Déclaration sur le harcèlement politique et la violence à l'égard des femmes, éclairée par une série de consultations régionales menées par la Commission interaméricaine des femmes. Appliquant la définition de la violence à l'égard des femmes de la Convention, la Déclaration a appelé à l'adoption de mécanismes et de mesures, à la collecte de données, à la mise en place de services aux victimes, à des campagnes de sensibilisation et à l'élaboration de codes de conduite pour les médias.60

- Établir des protocoles régionaux ou des modèles de lignes directrices offrant des conseils aux parlements nationaux et/ou aux partis politiques pour s'attaquer au problème. En 2017, la Commission interaméricaine des femmes a mené des consultations dans toute l'Amérique latine afin de produire une loi type interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans la vie politique. 61L'objectif était de partager les meilleures pratiques et les leçons apprises dans une région où un nombre croissant de pays présentent des projets de loi pour criminaliser et punir la violence à l'égard des femmes en politique. En 2019, ils ont suivi un modèle de protocole pour les partis politiques afin de soutenir les efforts de lutte contre la violence à l'égard des femmes au sein des partis politiques, en veillant à ce que les partis respectent les obligations établies dans les cadres juridiques nationaux et internationaux sur la violence à l'égard des femmes en politique. 62
- Collecter et publier des données régionales sur la violence contre les femmes en politique. Lors d'une réunion du Groupe des femmes parlementaires de ParlAmericas en 2015, un réseau d'assemblées législatives nationales d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes, le personnel a filmé des témoignages sur la violence à l'égard des femmes en politique à travers les Amériques, qu'il a publié sur son site Web afin de cartographier le problème dans toute la région.<sup>63</sup> En 2018, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est associée à l'Union interparlementaire (UIP) pour étendre le cadre de l'étude mondiale de 2016 de l'UIP afin de mener une étude plus approfondie du problème en Europe. Par le biais d'entretiens confidentiels, 123 femmes de 45 pays européens, y compris des membres du parlement et du personnel parlementaire, ont témoigné de leurs expériences de violence physique, psychologique, sexuelle et économique.<sup>64</sup> En 2020, le Réseau des femmes parlementaires arabes pour l'égalité a entrepris une enquête auprès de 370 femmes parlementaires arabes actuelles et anciennes de 15 pays arabes, et a constaté que 79,6 % d'entre elles avaient été exposées à une ou plusieurs formes de violence.65

- Inscrire la question à l'ordre du jour des réunions régionales traitant de sujets tels que les élections, la gouvernance, la société civile ou la violence contre les femmes. Les réseaux régionaux de femmes ont tenté de le faire en organisant des séminaires sur la violence contre les femmes en politique dans les jours précédant les conférences régionales, en sensibilisant les femmes dans l'espoir que ces perspectives puissent alimenter les délibérations régionales ultérieures. En 2016, la réunion des femmes parlementaires du Commonwealth avant la conférence parlementaire du Commonwealth s'est concentrée sur le thème de la violence politique contre les femmes. En 2018, PSE Femmes, l'organisation féminine du Parti socialiste européen (PSE), a organisé une conférence d'une journée sur la violence contre les femmes en politique avant le congrès annuel du PSE.
- Convoquer des rassemblements sous régionaux pour tenir compte des différences régionales. En 2016, ParlAmericas a organisé un événement spécial à Sainte-Lucie pour les femmes parlementaires des Caraïbes anglophones, alors que ces débats ont eu moins d'écho que dans les pays hispanophones d'Amérique latine. Outre les barrières linguistiques, les leçons tirées d'autres pays de la région ne pouvaient pas simplement être étendues à ces pays, étant donné leurs traditions politiques et juridiques distinctes.
- Créer des procédures d'enregistrement des plaintes et d'application des sanctions par le biais de mécanismes régionaux. Bien que cette stratégie n'ait pas encore été utilisée, les tribunaux régionaux en particulier les tribunaux des droits de l'homme offrent un mécanisme pour déposer des plaintes et obtenir justice pour les victimes et les survivantes de la violence contre les femmes en politique. Notamment, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a inclus une discussion approfondie sur la violence contre les femmes engagées en politique dans son récent aperçu de la violence et de la discrimination contre les femmes et les filles dans les Amériques.<sup>66</sup> La Commission pourrait jouer un rôle juridique et normatif important en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes en politique, notamment à la lumière de ses précédents travaux en faveur de la protection des droits politiques des femmes.

## **GOUVERNEMENTS**

Les gouvernements nationaux et locaux, en tant qu'agents de l'État, ont la responsabilité de promouvoir les droits de l'homme et les droits démocratiques de tous les citoyens. Ils peuvent s'attaquer à la violence contre les femmes actives en politique en prenant publiquement position contre ce problème et en développant des mécanismes pour soutenir les victimes et demander des comptes aux auteurs. Si de nombreux gouvernements dans le monde ont tardé à aborder à la question de la violence à l'égard des femmes en politique, au cours des cinq dernières années, un nombre croissant de pays ont envisagé d'adopter une législation à ce sujet. Certains chefs de gouvernement et ministres, anciens et actuels, ont fait part de leurs problèmes de sexisme et de misogynie à l'égard des femmes en tant qu'actrices politiques. Toutefois, les gouvernements peuvent et doivent faire davantage pour mobiliser leur autorité afin de prévenir, traiter et punir la violence à l'égard des femmes en politique.

## **Actions pour les gouvernements:**

- Sensibiliser à la violence à l'égard des femmes en politique en tant que problème pour la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité des sexes. À la suite d'une augmentation perceptible de la violence contre les femmes politiquement actives lors des élections générales de 2017 au Royaume-Uni, la Première ministre Theresa May a demandé au Comité des normes de la vie publique d'entreprendre une étude sur les abus et l'intimidation à l'encontre des candidats parlementaires. Le rapport a révélé que, bien que les candidats de toutes tendances politiques aient été touchés, les candidats de sexe féminin, issus de minorités ethniques et lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres étaient ciblés de manière disproportionnée en termes d'échelle, d'intensité et du niveau de méchanceté des abus. <sup>67</sup>May a fait son premier commentaire public sur le rapport à l'occasion du centenaire du droit de vote des femmes au Royaume-Uni en février 2018, établissant des parallèles avec les suffragettes qui « ont dû faire face à une hostilité ouverte et à des abus pour obtenir leur droit de vote». <sup>68</sup>
- Former les acteurs étatiques et le grand public au problème de la violence contre les femmes en politique. En 2017, le Tribunal électoral fédéral mexicain dans le cadre d'une initiative plus large de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique coordonnée par un large éventail d'institutions étatiques a élaboré un cours en ligne, gratuit pour toute personne inscrite, offrant des outils conceptuels et contextuels sur

les questions liées au genre, à la violence et à la politique, ainsi que des informations de base pour l'identifier et y remédier au Mexique. Dans le cadre d'un parcours d'étude autoguidée, le cours fournissait des supports de cours à lire et une série de tests d'auto-évaluation.

• Soutenir les initiatives législatives et mettre en œuvre des lois pour lutter contre la violence faites aux femmes en politique. En 2016, le président bolivien Evo Morales a publié le décret suprême 2.935 afin de clarifier les procédures d'application de la loi 243, approuvée en 2012 pour criminaliser le harcèlement politique et la violence à l'égard des femmes (voir l'encadré dans la section suivante). Le décret a également désigné le ministère de la Justice, par l'intermédiaire du vice-ministère de l'Egalité des chances, comme l'unité responsable de la conception et de l'exécution des programmes liés à cette question.

Travailler ensemble pour atteindre la parité et l'égalité politique peut souvent représenter un lieu de force pour les femmes, à l'instar de ces femmes lors des élections municipales à Kaya, au Burkina Faso. (Crédit photo: NDI.)









Executive Director of the California Film Commission and former United States Ambassador to Hungary

**COLLEEN BELL** 

BRENDA SANTAMARÍA
Chief of the Electoral Observation Section,
Organization of American States



JEANINE MABUNDA LIOKO MUDIAYI MP and former Speaker of Parliament, Democratic Republic of Congo



DR. NOMAFRENCH MBOBO

Western Cape Health Minister and the Democratic

Alliance Women's National Leader. South Africa

L'ambassadrice Colleen Bell discute du contexte politique actuel de la violence contre les femmes en politique avec Brenda Santamaria, la députée Hon Jeanine Mabunda Mp et le Dr. Nomafrench Mbombo.

## LES PARLEMENTS

Les parlements, en tant que représentants du peuple, ont le devoir de protéger les droits de l'homme et les droits démocratiques des citoyens. Collectivement et individuellement, les parlementaires peuvent prendre des mesures pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique et y mettre fin en soulevant la question dans les débats parlementaires, en adoptant des lois pour pénaliser les auteurs de violences et en introduisant des réformes pour faire des parlements un lieu de travail plus sûr. Bien que des progrès substantiels aient été réalisés sur ces différents sujets au cours des cinq dernières années, un travail supplémentaire est nécessaire pour impliquer un plus grand nombre de parlements sur cette question et rendre les initiatives existantes plus efficaces.

## **Actions pour les parlements :**

 Créer des occasions pour sensibiliser à la violence contre les femmes en politique à travers des débats et des discours au parlement. Lors d'un débat largement suivi dans le Westminster Hall au Royaume-Uni en 2017, Diane Abbott, première femme noire élue au parlement, a longuement évoqué les abus racistes et sexistes qu'elle a subis durant sa vie, constatant que le ton et l'ampleur de ces abus se sont renforcés ces dernières années, parallèlement à l'essor des réseaux sociaux. En 2020, un incident entre les représentants américains Ted Yoho et Alexandria Ocasio-Cortez a motivé un débat spécial au Congrès sur le sexisme et la politique. Dans un discours mémorable, Ocasio-Cortez, puis un certain nombre de collègues masculins et féminins, ont souligné la nature structurelle de la violence contre les femmes en politique et la nécessité de dénoncer ces attaques sexistes dans l'enceinte du parlement comme inacceptables et illégitimes.

# LA VOIE LÉGISLATIVE : L'ACTION DES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

Après 12 ans d'activisme de la société civile et le meurtre très médiatisé d'une politicienne locale, la Bolivie a été le premier pays au monde en 2012 à adopter une loi interdisant la violence à l'égard des femmes en politique. La loi 243 définit la violence et le harcèlement politiques, présente une liste exhaustive d'exemples, établit des sanctions légales et énumère une série de facteurs susceptibles d'aggraver ces sanctions. Les sanctions légales possibles comprennent des amendes pécuniaires et la révocation de la fonction pour les infractions civiles et des peines de prison de deux à huit ans pour les infractions pénales. Les facteurs aggravants comprennent les actes commis à l'encontre des femmes enceintes, analphabètes ou handicapées, ou des femmes de plus de 70 ans ; les acteurs impliquant les enfants des victimes ; les actes impliquant deux ou plusieurs auteurs ; et les auteurs récidivistes, des chefs de parti ou des titulaires de fonctions publiques. En 2016, cependant, un seul cas avait été condamné, provoquant un décret gouvernemental clarifiant les procédures de mise en œuvre. En 2017, les autorités électorales nationales ont publié un règlement visant à aider les femmes à présenter leurs cas, ce qui a conduit à une augmentation du nombre de plaintes déposées à environ 100 en 2018. Néanmoins, le problème reste sous-déclaré et toutes les affaires ne passent pas par le système. Malgré ces lacunes, au moins sept autres pays d'Amérique latine ont mené des réformes juridiques similaires aux niveaux national et infranational.

• Envisager des réformes législatives pour sanctionner la violence contre les femmes en politique. Ces initiatives pourraient impliquer la rédaction de lois autonomes comme la loi 243 en Bolivie (voir l'encadré). Elles peuvent également consister à réviser ou à adopter de nouvelles lois sur la violence contre les femmes afin d'y intégrer un texte sur la violence à l'égard des femmes en politique. Ces réformes sont plus courantes en Amérique latine, où elles ont été adoptées dans des pays comme le Salvador, le Panama et le Paraguay. Le terme « violence politique » a cependant été inclus dans une nouvelle loi sur la violence à l'égard des femmes approuvée en Tunisie en 2017. Des mesures juridiques peuvent également être introduites au sein des projets de loi portant sur divers aspects de la vie politique. En France, les législateurs ont amendé une loi sur la confiance dans la vie politique en 2017 pour stipuler que toute personne reconnue coupable d'un crime ou d'un délit, y compris de harcèlement moral et sexuel, soit déclarée potentiellement inéligible à occuper ou briguer un mandat parlementaire pour une période pouvant aller jusqu'à dix ans. Reconnaissant que les femmes n'étaient pas autorisées à participer aux élections dans certaines parties du pays, le Parlement pakistanais a approuvé en 2017 une nouvelle loi électorale comportant une clause imposant que si le taux de participation des femmes était inférieur à 10% du total des voix recueillies dans une circonscription, les résultats des élections seraient déclarés nuls.

Les femmes parlementaires, comme ce membre du parlement du Kirghizistan, doivent pouvoir exercer leurs fonctions sans crainte ni menace de violence - ce que les membres de parlement eux-mêmes peuvent faire pour assurer de telles initiatives. (Crédit photo: NDI.)





Les voix des femmes qui défendent leur droit d'être représentées en politique doivent être entendues, comme dans ce dialogue au Cambodge. (Crédit photo: NDL.)

- Introduire des résolutions condamnant la violence contre les femmes en politique. En 2020, cinq représentantes démocrates du Congrès aux États-Unis ont présenté la résolution 1151 de la Chambre des représentants, reconnaissant la violence contre les femmes en politique comme un phénomène mondial et appelant le gouvernement à prendre des mesures pour atténuer cette violence aux États-Unis et à l'étranger. Bien qu'elles n'aient aucun poids juridique, ces résolutions peuvent apporter un soutien moral important pour mettre en lumière certaines questions. Dans d'autres pays, les résolutions peuvent également être utilisées pour dénoncer des cas particuliers d'abus. Aux Philippines, cinq femmes sénatrices se sont réunies en 2016 pour déposer la résolution sénatoriale n° 184, condamnant un projet de la Chambre des représentants, lors d'une audition devant le Congrès, de montrer une prétendue sex tape mettant en scène la sénatrice Leila de Lima. Il s'est avéré par la suite que la cassette était frauduleuse.
- Mettre en place des équipes dédiées au sein du parlement pour enquêter sur les menaces et abus dirigés contre ses membres. À la suite du meurtre de Jo Cox en 2016, le parlement britannique a créé l'équipe de liaison et d'enquête parlementaire, basée dans l'enceinte du parlement et faisant partie du commandement de la protection parlementaire et diplomatique de la police métropolitaine. Bien qu'elle ne soit pas exclusivement axée sur la sécurité des femmes parlementaires, les données recueillies par l'équipe au cours de ses premières années de fonctionnement ont révélé

que les femmes semblaient être ciblées de manière disproportionnée. Par conséquent, l'équipe a recruté en 2018 une conseillère à la sécurité spécialisée pour aider les femmes parlementaires à faire face aux menaces et aux abus en leur fournissant des conseils de sécurité adaptés.

- Établir ou réviser les codes de conduite parlementaires pour traiter les aspects de la culture institutionnelle qui créent un environnement de travail hostile, en particulier pour les femmes parlementaires et le personnel. Suite à un scandale de harcèlement sexuel impliquant des parlementaires de différents partis politiques, le parlement canadien a introduit en 2015 un Code de conduite sur le harcèlement sexuel. En réponse au mouvement #MeToo, le parlement chilien a adopté en 2018 un protocole sur la prévention et la sanction du harcèlement sexuel, couvrant tous les travailleurs et les personnes visitant le siège parlementaire.
- Mettre en place un bureau indépendant au sein du parlement pour recevoir et traiter les plaintes liées à la violence contre les femmes en politique. En Suisse, un tel bureau a été créé en 2017, à la suite d'un scandale de harcèlement sexuel impliquant un éminent parlementaire. Les personnes travaillant au parlement pouvaient s'adresser à un agent masculin ou féminin et obtenir des conseils dans les trois langues officielles. Le financement prévu pour l'unité était toutefois minime, s'élevant à seulement 3600 francs suisses.
- Rationaliser les procédures existantes pour traiter les cas de harcèlement sexuel au parlement. En 2018, le Congrès américain a révisé le processus onéreux permettant aux travailleurs de Capitol Hill de porter plaintes, en

Les femmes peuvent et doivent faire partie de la sphère publique en tant que dirigeantes élues, autorités, électeurs et militantes, comme on le voit ici lors d'une campagne électorale au Bénin. (Crédit photo: NDI.)



éliminant ainsi les périodes de consultation et de médiation obligatoires. La nouvelle loi stipulait que les législateurs ne pouvaient pas utiliser les fonds des contribuables pour payer les demandes de règlement lorsqu'ils étaient reconnus coupables. Elle a également accru la transparence concernant des accords conclus, visant à empêcher les auteurs de récidiver.

- Créer un groupe de travail multipartite sur le harcèlement sexuel qui comprend non seulement des parlementaires, mais également des représentants du personnel parlementaire, des responsables syndicaux et des experts en violence sexuelle. En 2017, le parlement britannique a créé un groupe pour étudier la question de l'intimidation et du harcèlement dans le domaine parlementaire, qui a entendu diverses parties prenantes et mené une enquête auprès des personnes employées au parlement. Il a recommandé un certain nombre de mesures immédiates et à long terme, notamment un soutien accru des ressources humaines, une procédure de plainte indépendante, de nouveaux codes de comportement et un système de formation.
- Offrir une formation sur la sensibilité au genre et le harcèlement sexuel aux parlementaires. L'une des principales revendications de la campagne #MeTooEP, lancée en 2017 et axée sur le problème des violences sexuelles au Parlement européen, était une formation obligatoire sur le harcèlement sexuel pour tous les membres. Certains groupes politiques et nationaux puissants ont toutefois résisté, suggérant que la formation obligatoire porterait atteinte à leurs droits individuels. Au Canada, des documents de formation officiels ont été mis à la disposition de tous les membres du Parlement et de leur personnel à partir de 2016. Ce n'est cependant qu'en 2018, avec la montée des scandales #MeToo, que les partis ont rendu cette formation obligatoire pour leurs députés.
- Mener une enquête confidentielle sur les expériences des parlementaires en matière de violence contre les femmes en politique. En 2018, des femmes en Nouvelle-Zélande ont entrepris une courte étude sur le modèle de l'analyse mondiale de l'Union interparlementaire sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires. Elles ont constaté que si la prévalence de la violence physique, psychologique, sexuelle et économique était plus faible en Nouvelle-Zélande que dans l'échantillon mondial, la violence à l'égard des femmes en politique n'était pas un problème rare dans le pays, près de la moitié des personnes interrogées ayant déclaré avoir subi des violences psychologiques dans le cadre de leur travail parlementaire.<sup>69</sup>

## **PARTIS POLITIQUES**

Les partis politiques sont le principal moyen pour les citoyens de participer aux processus démocratiques et d'exercer leurs droits fondamentaux pour influencer les décisions et l'orientation de leur pays. Les partis sont également, dans la plupart des cas, la porte d'accès à des fonctions électives. Alors que la violence politique est souvent perçue comme se produisant entre les partis, des études menées par le NDI<sup>70</sup> et ONU Femmes<sup>71</sup> révèlent que les propres collègues du parti auxquels appartiennent les femmes sont parmi les auteurs les plus fréguents - souvent dû mais pas toujours, aux conflits sur les résultats liés à la nomination des candidats. Cependant, de tels actes sont rarement révélés, car la loyauté envers le parti et la dynamique de la compétition électorale peuvent inciter les femmes à ne pas divulguer des comportements susceptibles de ternir l'image du parti. L'environnement qui en résulte peut favoriser les violences contre les femmes au sein des partis, tout en dissimulant ces actes de la vue du public. Au cours des cinq dernières années, les partis ont été moins actifs que les acteurs à d'autres niveaux, manquant apparemment de pensée créative et de la volonté politique nécessaires pour reconnaître et prendre des mesures concrètes pour lutter contre la violence envers les femmes en politique. Il y a également eu une tendance pour instrumentaliser la question contre des partis rivaux, tout en excusant les mauvais comportements dans leurs propres rangs.

## **Actions pour les partis politiques :**

• Sensibiliser à la violence contre les femmes en politique grâce à des conversations internes au parti. Début 2021, des femmes conservatrices du parlement britannique ont invité le Premier ministre, Boris Johnson, et le chef du Parti conservateur à une réunion virtuelle au cours de laquelle elles ont partagé leurs expériences en matière de menaces de mort, viol, abus en ligne et vandalisme. La discussion l'a incité à annoncer une étude sur la manière dont les abus sexistes visant les femmes parlementaires pourraient être traités. En 2017, des conversations similaires - et peut-être ses propres expériences personnelles - ont motivé la Première ministre Theresa May à commander au Comité sur les normes de la vie publique, une étude multipartite sur les abus et l'intimidation lors des élections.

- Sensibiliser les confédérations internationales de partis, en mettant l'accent sur les défis posés par la violence à l'égard des femmes en politique vis-à-vis des valeurs des partis. En 2016, Liberal International, la fédération mondiale des partis politiques libéraux, a rejoint le NDI pour le lancement de la campagne #NotTheCost. En plus d'utiliser son statut d'observateur pour soumettre une déclaration sur la violence à l'égard des femmes en politique au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la fédération a réuni des parlementaires libéraux représentant 13 pays lors de l'Assemblée de l'Union interparlementaire d'octobre 2016 pour partager des expériences spécifiques à chaque pays avant de s'unir dans un appel commun à l'action pour mettre fin à la violence contre les femmes en politique. Le mois suivant, Liberal International a programmé un débat sur ce sujet en marge de la réunion de son Comité exécutif. En 2017, le Réseau libéral africain a adopté la Déclaration de Nairobi sur la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui comprenait un engagement ferme à mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes en politique.
- Élaborer un code de conduite du parti pour les dirigeants et les membres de base afin d'interdire le sexisme ou l'intimidation dans les réunions, ainsi que le harcèlement sexuel dans tous les contextes de travail du parti. Ces dernières années, les trois principaux partis politiques du Royaume-Uni ont pris des mesures dans ce sens (voir l'encadré).

# L'ÉLABORATION DE CODES DE CONDUITE POUR LES PARTIS: L'ACTION DES PARTIS POLITIQUES BRITANNIQUES

Le harcèlement sexuel, ainsi que les abus et l'intimidation à l'encontre des candidats, ont suscité une attention considérable au Royaume-Uni ces dernières années. Les trois principaux partis ont réagi en introduisant ou en révisant des codes de conduite pour leurs membres. En 2014, les libéraux-démocrates ont adopté un code de conduite stipulant que tous les membres avaient le droit d'être traités de manière égale et équitable et devaient se comporter de manière à ne pas avoir d'impact négatif sur les autres membres, notamment en se livrant à des actes de menace, de harcèlement ou d'intimidation. En 2017, les conservateurs ont introduit un code de conduite stipulant que toute personne qui représente officiellement le parti ne peut utiliser sa position pour intimider, abuser, victimiser ou harceler autrui. Ils doivent également coopérer avec tout processus établi par le conseil d'administration du parti pour répondre à tout grief de cette nature. Le Parti travailliste a révisé son règlement en 2018 pour y inclure une politique sur le harcèlement sexuel et une autre sur l'utilisation des réseaux sociaux. En ce qui concerne la première, le parti s'est engagé à garantir un environnement accueillant afin que tous ses membres puissent participer librement aux activités du parti sans se sentir désavantagés ni en danger. La seconde politique appelait tous les membres du parti à traiter les personnes avec dignité et respect, déclarant que le harcèlement et l'intimidation ne seraient jamais acceptables, de même que toute forme de discrimination fondée sur le type de groupe. Les travaillistes ont également demandé à tous les membres du parti de prendre l'engagement de s'opposer à toutes les formes d'abus, en ligne et hors ligne.

• Imposer des sanctions aux membres du parti et aux représentants élus et nommés qui commettent des violences contre les femmes en politique. Le Parti conservateur britannique stipule que les membres reconnus coupables d'avoir violé son code de conduite de 2017 sont passibles d'un certain nombre de sanctions, notamment l'expulsion provisoire du parti, la suspension ou le non-renouvellement de l'adhésion au parti, la suspension de fonctions ou de candidature, le blâme ou la réprimande sévère, les excuses obligatoires, le retrait des éléments offensant sur les réseaux sociaux et la formation obligatoire. Bien qu'il soit rarement possible de révoquer des élus, une sanction utilisée par divers partis au Royaume-Uni

depuis 2017 est le *«removal of whip»*, autrement dit la suspension d'un parlementaire du caucus du parti - ce qui équivaut à une déclaration de désapprobation sévère du comportement.

- Donner aux femmes du parti les moyens de recueillir des témoignages sur la violence faites aux femmes en politique. Les doutes sur la sincérité des dirigeants du parti à traiter les questions de violence et de harcèlement sexuels dans le sillage du mouvement #MeToo en 2017 ont conduit à la création de LabourToo, servant de centre d'échange pour que les femmes puissent partager leurs expériences au sein du Parti travailliste britannique. Début 2018, une équipe a fait ressortir les thèmes communs dans un rapport destiné aux chefs de parti, se concentrant sur l'explication de la nature du problème et appelant à des réformes des procédures formelles de plainte et de discipline du parti.
- S'engager publiquement, indépendamment ou avec d'autres partis, à assurer la sûreté et la sécurité des électrices, du personnel électoral et des candidates, afin que les femmes soient libres de participer à tous les aspects du processus électoral. En 2012, les huit partis enregistrés en Sierra Leone ont signé un « engagement pour des élections ouvertes et sûres » afin de promouvoir une atmosphère électorale exempte de violence et d'intimidation et d'encourager les femmes à participer au processus électoral. Cet engagement était une réponse aux incidents de violence entre partis, qui avaient empêché certains citoyens, en particulier des femmes, de se présenter aux élections. La promesse comprenait également des engagements visant à donner aux femmes, aux jeunes et aux candidats handicapés les moyens de faire campagne, de se déplacer et de bénéficier d'une aide financière.

## **SOCIÉTÉ CIVILE**

Les groupes de la société civile, en particulier les organisations de femmes et celles qui s'occupent déjà de la violence à l'égard des femmes et la participation des femmes à la vie politique, peuvent contribuer aux efforts de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique en sensibilisant, en plaidant pour des changements de politique et en fournissant des services aux victimes des violences. Ce faisant, ils peuvent également compléter les démarches



Les organisations de la société civile peuvent agir pour que les femmes puissent exercer des droits politiques et civiques pleins et égaux, tels que le droit de vote. (Crédit photo: NDI, Nigeria)

entreprises par d'autres acteurs ou combler le vide laissé par leur inaction. Au cours des cinq dernières années, les initiatives de la société civile sur la violence contre les femmes en politique se sont considérablement développées pour donner une voix aux expériences des femmes, exprimer leur solidarité avec les femmes victimes de maltraitance et accroître leur sécurité et leur bien-être, en particulier dans les espaces en ligne. Compte tenu de la nature multidimensionnelle de ce problème, il est encore possible de poursuivre l'activisme pour prévenir et répondre à la violence à l'égard des femmes en politique, ainsi que pour mieux comprendre à quoi elles ressemblent dans le monde.

# Actions pour la société civile :

 Publier des lettres ouvertes et des manifestes dénonçant la violence faites aux femmes politiques. En

2016, en France, plus de 500 militants et élus, hommes et femmes, ont uni leurs forces pour demander la fin de l'impunité du harcèlement sexuel en politique. Quelques jours plus tard, 17 anciennes ministres issues de partis de tous bords politiques ont publié un appel conjoint dénonçant les propos et comportements sexistes dans la politique française. Plus tard dans l'année, le personnel féminin du Parlement français a lancé son

- propre collectif de sensibilisation, la Chair Collaboratrice, comprenant un site Web et un compte Twitter.
- Utilisez les hashtags des réseaux sociaux pour sensibiliser et exprimer votre solidarité avec les cibles de la violence contre les femmes en politique. En 2016, le NDI a lancé le hashtag #NotTheCost dans le cadre de son appel à l'action mondial pour mettre fin à la violence contre les femmes en politique. Au cours des cinq dernières années, les organisations de la société civile ont utilisé de nombreux hashtags dans des contextes mondiaux (#DefendHer), régionaux (#MeTooEP, #NotInMyParliament) et nationaux (#StopVAWIE, #DestroyTheJoint, #LevonsLOmerta, #LiftHerUp, #WeHaveHerBack) pour dénoncer la violence contre les femmes actives en politique.
- Développer des stratégies pour dénoncer la violence en ligne contre les femmes en politique. En 2019, Parity YEG, une ONG canadienne, s'est associée à un programmeur informatique pour développer ParityBot. Grâce à des méthodes d'apprentissage automatique, ParityBot détecte les tweets abusifs et problématiques dirigés contre les femmes lors d'une élection, puis envoie un tweet positif pour chaque mauvais tweet, dans le but de générer un discours politique plus positif pour les femmes pendant les élections. À ce jour, cet outil a été utilisé lors d'élections au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande.
- Établir des partenariats pour faire de la violence contre les femmes en politique un enjeu des élections nationales et locales. En 2015, le Tanzania Women Cross-Party Platform (TWCP), un réseau réunissant les sections féminines de tous les partis ayant une représentation au parlement, s'est associée à des organisations féminines locales comme la Tanzania Women Judges Association et la Coalition against Sextortion dans un projet de surveillance des élections par les citoyens, avec le soutien technique et financier d'ONU Femmes, de DEMO Finlande et de NDI (voir l'encadré).

#### TRAVAILLER EN PARTENARIAT : L'ACTION DES DÉFENSEURES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN TANZANIE

Les groupes de la société civile ont historiquement joué un rôle important en attirant l'attention sur des problèmes et en créant une pression pour changer les normes juridiques ou culturelles. En 2015, des groupes de femmes de la société civile, coordonnés par la Plateforme multipartite des femmes tanzaniennes, ont déployé 56 observateurs dans 14 des 30 régions de la Tanzanie pour s'engager dans l'observation citoyenne des élections. En assistant à 530 événements et en s'entretenant avec 1532 personnes, les observateurs ont personnellement été témoins d'abus à l'encontre des femmes lors de réunions politiques, ainsi que des efforts déployés lors des rassemblements pour mobiliser les jeunes hommes de menacer les femmes qui ne soutiendraient pas le parti. Leurs entretiens avec les candidates ont révélé que 69% d'entre elles avaient été confrontées à des propos injurieux et 17% à des agressions physiques. Il s'est avéré plus difficile de parler aux électrices, car un nombre important d'entre elles ne se sont pas rendues aux urnes. Interrogées après l'élection, souvent à leur domicile, de nombreuses femmes ont déclaré ne pas avoir voté parce qu'elles avaient peur, qu'il leur manquait leur carte électorale, que leur mari « fasse des histoires », ou qu'ils aient voté en leur nom.

- Explorer les opportunités de dialogues transnationaux pour partager les expériences et sensibiliser à la violence contre les femmes en politique. En 2006 et 2007, South Asia Partnership International, avec le soutien financier d'Oxfam, a organisé un rassemblement régional de femmes impliquées dans la politique nationale et provinciale, ainsi que de militantes et représentantes des médias, originaires du Bangladesh, d'Inde, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka. Réunies à plusieurs reprises pendant deux ans, les femmes ont témoigné de leurs expériences qu'elles ont utilisées pour développer le concept de violence contre les femmes en politique et explorer les possibilités d'action, notamment en utilisant la Convention CEDAW de l'ONU comme point de départ.
- Créer et diffuser des vidéos pour éduquer le public sur la violence contre les femmes en politique. En 2016, le Women's Media Center a collecté des fonds via Kickstarter pour réaliser une courte vidéo de sensibilisation à la violence à l'égard des femmes en politique aux États-Unis. Mise en ligne en 2017, la vidéo présentait les expériences de huit femmes, démocrates

et républicaines, qui s'étaient présentées à des fonctions politiques dans tout le pays, des lycéennes aux candidates au poste de gouverneur en passant par les membres du Congrès américain. En 2019, la vidéo avait été visionnée plus de 30 000 fois.

- Documenter les expériences des femmes en matière de violence dans la vie politique. En 2015, la Coalition internationale des femmes défenseures des droits de l'homme a publié un manuel sur la documentation, soulignant que la méthode utilisée pour enregistrer les abus dans la communauté des droits de l'homme reflétait des hypothèses limitées sur l'identité des défenseurs (hommes), les lieux où les violations sont perpétrées (les espaces publics), les auteurs de ces violations (agents de l'État), ce qu'est la défense des droits de l'homme (par exemple, les campagnes pour abolir la peine de mort) et ce qui constitue une violation des droits de l'homme (la torture en prison). Les cadres existants ont souvent tendance à ignorer les femmes défenseures, les abus se produisant dans des espaces privés, les auteurs non étatiques, les militantes des droits des femmes et les violations de nature sexiste ou sexuelle.
- Fournir aux femmes des mécanismes de signalement alternatifs pour qu'elles puissent partager de manière anonyme leurs témoignages de violence en politique. En 2018, le personnel du Parlement européen a lancé le blog #MeTooEP pour permettre aux femmes de signaler les incidents de harcèlement sexuel dont elles ont été victimes ou témoins au Parlement. Le site Web avait trois fonctions: critiquer le manque de réponse institutionnelle un an après l'adoption par le Parlement européen d'une résolution sur le harcèlement sexuel : offrir des ressources aux personnes qui recherchent de l'aide, notamment en définissant ce qu'est le harcèlement sexuel et ce qu'il faut faire lorsqu'on y est confronté ; et mobiliser les partisans autour d'un certain nombre d'actions clés, notamment la création d'un groupe de travail d'experts indépendants, une formation obligatoire sur le harcèlement sexuel pour les membres du Parlement européen et un engagement pour les candidats aux élections européennes de 2019 à prévenir, combattre et signaler le harcèlement sexuel et le sexisme au Parlement européen et au-delà.
- Utiliser les sessions d'écoute pour informer les services développés pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique. Au Canada, le Young Women's Leadership Network (YWLN) s'est entretenu avec des jeunes de l'Ontario touchées par la violence sexuelle dans le cadre de leur travail politique en tant qu'élues, bénévoles, stagiaires, employées et

lobbyistes. Au cours des séances, les répondantes ont formulé un certain nombre de recommandations, notamment des programmes alternatifs lors d'événements où l'alcool est présent, afin de réduire le risque de violence sexuelle ; la mise à disposition de conseillers en matière de lutte contre le harcèlement et la violence sexuelle dans les rassemblements politiques ; des codes de conduite et des renseignements sur les services de soutien ; et un financement adéquat pour l'hébergement afin que les participants à la convention du parti puissent avoir des chambres privées. Pour soutenir ces stratégies, YWLN a développé quatre services pour les institutions politiques : la formation au soutien en matière de violence sexuelle, la consultation sur les politiques, la formation sur l'équité et l'inclusion et le soutien contre le harcèlement lors des événements et conférences politiques.

- Offrir un soutien financier aux femmes touchées par la violence à leurs égards en politique. Basé aux États-Unis, Urgent Action Fund offre des subventions d'intervention rapide pour les femmes défenseures des droits de l'homme. Acceptant les demandes dans n'importe quelle langue via des applications de financement en ligne, par SMS et par téléphone portable, l'organisation répond dans les 24 heures et prend la plupart des décisions dans un délai d'un à dix jours ouvrables, offrant une alternative aux femmes défenseures pour atténuer les menaces et empêcher le retour en arrière dans leur travail. À son dixième anniversaire en 2007, Urgent Action Fund avait soutenu plus de 100 militantes dans 45 pays.
- Offrir une formation sur la sécurité numérique aux femmes qui sont, ou cherchent à devenir, politiquement actives. Glitch, une organisation caritative basée au Royaume-Uni, propose une formation en ligne gratuite grâce à un partenariat avec Equal Power Coalition sur la protection personnelle, la sûreté et la sécurité numériques pour les femmes qui font de la politique ou qui aspirent à en faire. Visant à doter les femmes d'outils pratiques et à leur permettre de mieux contrôler leur présence en ligne, cette formation interactive d'une heure porte sur les types d'abus en ligne et leurs tactiques; les techniques et stratégies de sécurité en ligne, notamment la manière de documenter efficacement les abus, et la création d'un plan de protection personnelle numérique.
- Offrir des services aux victimes de violence contre les femmes en politique.
   En 2012, la Fédération des femmes juristes du Kenya (FIDA-Kenya) a mis en place une ligne d'assistance par SMS pour que les victimes et les témoins puissent signaler les cas de violence à l'encontre des femmes candidates

et des électrices. Après avoir transmis ces SMS au poste de police le plus proche pour une intervention, les avocats de la FIDA assuraient le suivi des victimes et, le cas échéant, proposaient une aide juridique gratuite. En 2017, ils ont proposé la même ligne d'assistance téléphonique, mais ont augmenté leurs services de soutien. En plus d'envoyer les cas à la police, ils ont orienté les victimes nécessitant des soins médicaux vers un centre de récupération pour violence sexiste. Dans la région de Kisu, haut lieu de la violence électorale, ils ont également mis en place des services de conseil en personne dans les bureaux de la FIDA pour aider les personnes qui souhaitaient signaler des cas de violence.

- Dispenser des formations aux agents chargés de l'application des lois pour leur permettre de reconnaître les actes de violence à l'égard des femmes en politique. En 2017, FIDA-Kenya a formé des policiers dans cinq régions sur les violences sexistes en période électorale afin de favoriser des réponses plus éclairées à ces cas.
- Reconnaître et promouvoir l'importance de se préserver soi-même, pour les cibles de la violence contre les femmes en politique. En 2013, une étude de l'Initiative mésoaméricaine des femmes défenseures des droits de l'homme (IM-Defensoras) a révélé que la protection des défenseures des droits de l'homme était souvent étroitement axée sur la protection physique sous la forme de gardes du corps et de gilets pare-balles. En revanche, peu d'attention était accordée aux menaces plus larges et à leur impact sur la santé physique et mentale des femmes. En partenariat avec une ONG mexicaine, ils ont créé Casa La Serena, qui offre des séjours de dix jours aux femmes défenseures des droits de l'homme au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Nicaragua pour les aider à récupérer, guérir, se reposer et réfléchir. IM-Defensoras a fait valoir que se préserver soi-même n'est pas un luxe, mais une stratégie politique vitale pour le bien-être individuel et collectif.

## LES DIRIGEANTS ÉLUS ET NOMMÉS

Les dirigeants élus et nommés peuvent prendre des mesures en tant qu'individus - pas seulement en tant que parlementaires, représentants du gouvernement ou membres d'un parti - pour prévenir et punir la violence à l'égard des femmes en politique. Les femmes dirigeantes peuvent jouer un rôle important en aidant à briser le silence autour de cette question en racontant leur histoire, en dénonçant les auteurs et en créant des réseaux pour susciter une dynamique de changement. Les hommes politiques peuvent prendre position en soutenant publiquement les campagnes visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes en politique, ainsi qu'en dénonçant leurs collègues qui se livrent à de tels actes. Au cours des cinq dernières années, de telles actions ont contribué à amplifier les voix appelant à mettre fin à la violence contre les femmes en politique. Cependant, de nombreux dirigeants hésitent encore à s'exprimer, souvent pour des raisons politiques. Dans le même temps, certains dirigeants éminents - souvent, mais pas seulement, dans des contextes de recul démocratique - sont en première ligne de ce problème, commettant ou inspirant des actes flagrants de violence contre les femmes en politique.

## Actions pour les dirigeants élus et nommés :

- Partager des histoires personnelles de violence contre les femmes en politique, perpétrées contre soi-même, des amis proches ou des collègues. En 2012, la Première ministre australienne Julia Gillard a prononcé un discours improvisé au parlement sur le sexisme et la misogynie en politique. Des extraits du discours sont devenus viraux en Australie et dans le monde entier, résonnant chez de nombreuses femmes et ouvrant de nouvelles discussions sur le sexisme. Réfléchissant aux réactions négatives à son discours par d'autres commentateurs qui l'ont accusée de « jouer la carte du genre », Gillard a écrit dans son autobiographie en 2014 : « Dénoncer le sexisme, ce n'est pas jouer la victime. Je l'ai fait et je sais comment je me suis sentie. Forte. Je ne suis la victime de personne. C'est la seule stratégie qui permettra le changement ».<sup>72</sup>
- Utiliser les mécanismes étatiques et juridiques existants pour donner suite aux plaintes liées aux violences faites aux femmes en politique. En 2020, Lenore Qereqeretabua, députée aux Fidji, a réagi à une attaque sexualisée d'un enseignant local en déposant des plaintes contre l'auteur auprès de la police, du ministère de l'Éducation et de la Commission de sécurité en ligne. Ces actions ont inspiré les groupes de défense des droits

des femmes à dénoncer les attaques en ligne du même homme contre d'autres femmes du parlement. Collectivement, ces actions ont permis d'attirer l'attention sur la question de la violence contre les femmes en politique qui, jusqu'alors, était restée largement ignorée par les médias dans les îles du Pacifique.<sup>73</sup>

• Rejoignez d'autres femmes pour dénoncer les violences à l'égard des femmes en politique. En 2017, plus de 140 femmes politiques californiennes - législatrices, employées, consultantes et lobbyistes, tant démocrates que républicaines - ont signé une lettre ouverte publiée dans le Los Angeles Times. Enumérant des exemples de menaces et de harcèlement sexuel subis dans le cadre de leur travail politique, elles expliquaient avoir gardé le silence jusqu'à présent en raison d'une honte personnelle et d'une inquiétude quant aux conséquences professionnelles d'un tel acte. Elles ont appelé d'autres femmes à prendre la parole et à partager leurs histoires, et les « hommes bons, et ils sont nombreux, à nous croire, à nous soutenir et à s'exprimer »74.

Cette cérémonie traditionnelle maya au Guatemala célèbre un effort de monitoring pour réduire la violence autour des élections, une forme de violence politique qui affecte la capacité des femmes à participer à la démocratie. (Crédit photo: NDI.)



- Utiliser les réseaux sociaux comme plateforme pour dénoncer les actes de violence contre les femmes en politique. Élue en 2018, la représentante américaine Alexandria Ocasio-Cortez utilise souvent son compte Twitter comme plateforme pour répondre ou dénoncer les abus, qu'ils soient perpétrés en ligne ou plus largement dans la couverture médiatique. En 2019, elle a inversé la logique de ses adversaires selon laquelle, en raison de son identité et de ses antécédents, elle n'était pas qualifiée pour siéger au Congrès américain, en tweetant : « Je trouve cela révélateur quand les gens se moquent d'où je viens et disent qu'ils vont me « renvoyez à mon travail de serveuse », comme si c'était mal ou honteux... Mais notre travail est de servir, pas de gouverner ».75 De telles réponses n'ont pas besoin d'être limitées à des actes se produisant au moment présent. En 2016, l'ancienne ministre française Monique Pelletier a réagi aux campagnes contre le harcèlement sexuel en politique en tweetant : « ministre des femmes en 1979, j'ai été agressée par un sénateur...honte à moi de mon silence! ».76
- Soutenir et contribuer aux efforts visant à documenter les expériences des femmes en matière de violence dans la vie politique. En 2014, l'Alliance des représentantes féministes au Japon a envoyé un questionnaire à plus de 500 femmes exerçant des fonctions de conseillères locales dans tout le pays (voir encadré).

# DOCUMENTER LES EXPÉRIENCES DES FEMMES : L'ACTION DES FEMMES POLITIQUES AU JAPON

L'une des premières enquêtes sur les femmes politiques et de leurs expériences de harcèlement sexuel en politique a été réalisée par l'Alliance des représentantes féministes au Japon en 2014. Elles ont reçu 143 réponses indiquant que les femmes politiques au Japon subissaient de nombreux harcèlements, allant du chahut sexiste et des railleries sur leur statut marital à la réduction au silence dans les débats et aux attouchements non désirés. Les féministes qui s'identifient comme telles et celles qui font campagne pour l'égalité des sexes sont plus susceptibles que les autres femmes de déclarer avoir un jour été ciblées. Le harcèlement est également plus fréquent dans les conseils où les femmes occupent moins de 10% des sièges.<sup>77</sup>

- Organiser des séances d'écoute pour que les femmes puissent partager leurs expériences et leurs recommandations pour lutter contre les violences faites aux femmes en politique. En 2018, trois femmes active dans la politique d'un État américain ont dirigé l'Illinois Anti-Harassment, Equality and Access Panel, qui a passé six mois à collecter des sondages, à consulter des experts et à organiser des séances d'écoute dans tout l'État avec des centaines de femmes travaillant dans la politique. Bien qu'elles ne disposent d'aucun pouvoir d'enquête officiel, les séances d'écoute du panel se sont concentrées sur ce que les femmes elles-mêmes considéraient comme des solutions et des obstacles à la lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail politique. S'appuyant sur les témoignages de femmes, le panel a recommandé des politiques claires et non négociables, ne se limitant pas à ce que prévoit la loi, notamment le financement des campagnes des partis, conditionné à l'adoption de politiques en matière de harcèlement sexuel et à des formations, de voies de signalement indépendantes dans les campagnes et les partis de manière plus générale et des politiques relatives aux relations amoureuses consenties.
- Développer des programmes pour les hommes en politique visant à accroître leur prise de conscience de la violence contre les femmes en politique. En 2020, le NDI a lancé l'initiative les Hommes, le Pouvoir et la Politique, visant à engager les dirigeants politiques masculins en tant qu'agents transformateurs de changement pour l'égalité des sexes, reconnaissant que les normes patriarcales de genre ont conduit à la marginalisation continue des femmes de la vie politique. Les directives du programme du NDI décrivent une série d'exercices pour que les hommes en politique personnalisent la guestion du genre afin de mieux comprendre leur propre pouvoir et privilège disproportionnés; professionnaliser cette nouvelle compréhension en l'appliquant de façon à ce que les normes de genre aient un impact sur les contextes politiques plus larges et sur les organisations politiques ; et tirer parti de cette compréhension accrue pour élaborer des stratégies pour parvenir à un changement organisationnel et à des efforts plus larges en faveur de l'égalité des sexes de manière à rendre des comptes aux femmes.78

## LES SECTEURS DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ

Les membres des secteurs de la justice et de la sécurité constituent le principal point de contact pour les victimes d'actes criminels, offrant un mécanisme permettant aux citoyens de signaler les incidents et, idéalement, d'obtenir une protection ou une indemnisation de la part de l'État et/ou des poursuites contre l'auteur des faits. Au cours des cinq dernières années, les acteurs de la justice et de la sécurité ont pris des mesures dans quelques pays pour explorer les moyens de répondre à la violence à l'égard des femmes en politique, notamment en clarifiant la manière dont la loi pourrait aider les victimes et en créant de nouveaux bureaux pour aider les femmes ciblées. Les acteurs de ces secteurs pourraient toutefois en faire davantage, étant donné leur capacité à faire évoluer l'environnement d'une impunité généralisée vers une plus grande responsabilité pour les actes de violence contre les femmes en politique.

# Actions pour les secteurs de la justice et de la sécurité :

- Fournir aux citoyens des informations sur les recours et les services juridiques pour les victimes de violence à l'égard des femmes en politique. En 2017, le Programme des Nations Unies pour le développement, en partenariat avec ONU Femmes et le Secrétaire général des Nations Unies, s'est associé à divers organismes d'aide et gouvernements pour produire un livret de poche distribué aux agents électoraux avant les élections au Kenya. Cette brochure énumère les lois applicables aux élections, délits électoraux, délits sexuels, à la procédure pénale et la violence domestique. Elle indiquait également ce que les agents de sécurité, les citoyens et les victimes devaient faire lorsqu'ils étaient confrontés à la violence sexiste liée aux élections et fournissait les coordonnées de lignes d'assistance téléphonique, de services juridiques, d'abris de secours, de services médicaux et de traumatologie.
- Aider et encourager les femmes politiquement actives visées par des violences à faire valoir leurs droits auprès du système judiciaire. En Italie, l'ancienne ministre Cécile Kyenge a poursuivi et gagné plusieurs affaires judiciaires liées aux abus sexistes et racistes auxquels elle a été confrontée pendant son mandat. En 2019, par exemple, un sénateur a été reconnu coupable de diffamation pour l'avoir comparée à un orangoutan. Au Royaume-Uni, un certain nombre de femmes parlementaires -

dont Luciana Berger, Stella Creasy et Anna Soubry - ont porté devant les tribunaux des affaires d'abus en ligne, ce qui a conduit à des peines de prison pour un certain nombre de leurs harceleurs.

 Examiner comment lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique en utilisant les lois, procédures et agences existantes. En 2015, les acteurs de diverses institutions étatiques au Mexique ont commencé



Lorsque les femmes peuvent entrer dans la sphère politique sans entrave et sans craindre la violence, leurs voix peuvent ajouter au résultat démocratique et les valeurs de leur pays, comme cette femme en Ouganda. (Crédit photo: NDI.)

à recevoir des plaintes liées à la violence à l'égard des femmes en politique, malgré l'absence de loi spécifique sur cette question. Cherchant à établir un processus pour traiter ces cas, les membres du Tribunal électoral fédéral ont contacté des collègues d'organisme connexes pour explorer ce qu'ils pourraient faire, individuellement et collectivement, dans le cadre de leurs compétences existantes. En 2016, ces conversations ont abouti à la publication d'un Protocole de lutte contre la violence politique à l'égard des femmes, en collaboration avec l'Institut national électoral, le Bureau du procureur spécial pour les crimes électoraux, le Sous-secrétariat aux droits de l'homme du ministère de l'Intérieur. la Commission exécutive pour l'attention aux victimes, la Commission nationale pour la prévention et l'éradication de la violence à l'égard des femmes, l'Institut national des femmes et le Bureau du procureur spécial chargé des crimes de violence à l'égard des femmes et de la traite des êtres humains.

• Créer du matériel d'information pour aider les personnes ciblées par la violence contre les femmes en politique à s'orienter vers le système juridique. En 2018, le Bureau du procureur spécial chargé des crimes électoraux au Mexique a créé un site web dans le cadre d'un groupe de travail sur la violence contre les femmes en politique. L'une des sections les plus complètes fournissait des détails sur la manière de porter plaintes pour violence faite aux femmes en politique, cartographiant le processus juridique si les femmes décidaient de poursuivre leurs revendications via différentes institutions étatiques.

• Aider les femmes à planifier leur sécurité comme moyen d'éviter et d'atténuer les effets de la violence à leur égard. En 2018, le NDI a lancé l'outil # think10 pour fournir aux femmes en politique des conseils sur la manière d'améliorer leur sécurité personnelle (voir encadré).

# ENTREPRENDRE LA PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ: L'OUTIL # THINK10 DU NDI

Le NDI a développé l'outil # think10 pour permettre aux femmes politiquement actives d'améliorer leur sécurité en évaluant les vulnérabilités potentielles et en identifiant comment contrer et surmonter ces défis. L'outil comprend un questionnaire d'auto-évaluation confidentiel mis en ligne<sup>79</sup> - mais également disponible sous forme d'application mobile et de papier - demandant les niveaux et les types d'activité politique, les expériences personnelles de violence dans les espaces politiques, l'existence de réseaux de soutien, les identités intersectionnelles, les événements politiques à venir, la présence de protections des droits des femmes, les garanties juridiques et la réactivité de la police, ainsi que les opinions de la société sur l'engagement public des femmes et l'acceptabilité de la violence à l'égard des femmes. Les réponses à ces questions sont ensuite combinées avec le score du pays obtenu à partir de l'indice de risque de participation politique des femmes du NDI afin de générer un plan de sécurité individuel, basé sur les niveaux de risque faible, modéré ou élevé.

 Adopter une approche sensible au genre pour la police en ce qui concerne la violence contre les femmes en politique. En 2017, la Fédération des femmes juristes (FIDA-Kenya) a formé des policiers dans cinq régions sur les violences sexistes lors des élections afin de favoriser des réponses plus éclairées sur ces affaires. En 2018, le volume disproportionné d'affaires touchant les femmes a inspiré l'équipe de liaison et d'enquête parlementaire basée au parlement britannique à recruter une conseillère en sécurité dédiée pour aider les femmes au parlement à faire face aux menaces et aux abus, et en leur fournissant des conseils de sécurité adaptés.

# LES AUTORITÉS ÉLECTORALES ET OBSERVATEURS ÉLECTORAUX

Les observateurs électoraux et les organes de gestion électorale travaillent ensemble pour surveiller et évaluer l'équité des élections. Ils peuvent contribuer aux efforts de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique en observant et en signalant les incidents de violence et en tenant compte de ces actes lors de l'évaluation de l'intégrité électorale. Au cours des cinq dernières années, les observateurs électoraux et les autorités électorales de certaines

régions du monde se sont montrés plus sensibles à la dimension de genre dans leurs approches de ce travail, mais des mesures supplémentaires doivent être prises pour protéger les droits politiques des femmes et préserver l'intégrité des processus électoraux dans le monde entier.

# Actions pour les observateurs électoraux et les autorités :

• Élaborer un code de conduite pour les *élections* comprenant des articles interdisant la violence contre les femmes en politique. En 2018, la Commission électorale nationale indépendante a travaillé avec les partis politiques du Nigéria sur un code de conduite volontaire pour les prochaines élections. Il interdit à tout parti ou candidat d'utiliser « un langage incendiaire, des actions provocantes, des images ou des manifestations qui incitent à la violence, à la haine, au mépris ou à l'intimidation à l'encontre d'un autre parti ou candidat ou de toute personne ou groupe de personnes en raison de leur appartenance ethnique ou de genre ». Cela inclut la diffusion de toute affiche, brochure, dépliant ou autre publication contenant une telle incitation.



Les élections sont une composante essentielle de la démocratie et les femmes doivent pouvoir non seulement participer comme candidates, mais aussi voter librement sans peur et sans menace de violence (Photo crédit: NDI.)

 Intégrer un code de conduite dans la loi électorale, offrant des protections plus solides contre la violence à l'égard des femmes en politique en facilitant leur application par les autorités électorales. Des garanties de cette nature figurent dans la loi électorale de Bosnie-Herzégovine (voir l'encadré).

#### LUTTER CONTRE LA VIOLENCE LORS DES ÉLECTIONS : L'ACTION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE DE BOSNIE

Deux articles de la loi électorale de Bosnie-Herzégovine traitent directement de la violence contre les femmes en politique. L'article 7.2 interdit « l'affichage, l'impression et la diffusion d'avis, de pancartes, d'affiches ou d'autres supports [électoraux]... sur lesquels des femmes ou des hommes sont présentés de manière stéréotypée, offensante ou humiliante ». L'article 16.14 interdit la conduite de campagnes « par le biais de médias électroniques et imprimés dont le contenu est stéréotypé et offensant à l'égard des hommes et/ou des femmes ou qui encourage tout stéréotype et comportement offensant sur la base du sexe ou toute attitude humiliante à l'égard des membres de sexes différents ». En outre, l'article 7.3 aborde indirectement la violence à l'égard des femmes en politique en interdisant les discours de haine, établissant que les acteurs électoraux ne peuvent « utiliser un langage qui pourrait provoquer ou inciter guelgu'un à la violence ou répandre la haine, ni publier ou utiliser des images, des symboles, des enregistrements audio et vidéo, des messages SMS, des communications Internet ou tout autre matériel qui pourrait avoir un tel effet ». La Commission électorale centrale a le pouvoir d'imposer trois types de sanctions à ceux qui enfreignent ces règles : des amendes pouvant aller jusqu'à 5000 euros, la radiation des auteurs de ces infractions de la liste des candidats et retirer les autorisations aux partis politiques.

• Clarifier les procédures relatives à la manière dont les femmes peuvent déposer des plaintes en matière de violence contre les femmes en politique. En Bolivie, où une loi a été adoptée en 2012 pour criminaliser le harcèlement politique et la violence à l'égard des femmes, peu d'affaires ont réussi à passer par le système judiciaire. En 2017, les autorités électorales nationales ont réagi en publiant un règlement visant à aider les femmes à faire valoir leurs cas, en décrivant le processus et la documentation nécessaire pour déposer une plainte.

- Examiner comment lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique en utilisant les lois, procédures et agences existantes. En 2015, le Tribunal électoral fédéral du Mexique a contacté des collègues d'autres institutions étatiques pour explorer ce qu'ils pourraient faire, individuellement et collectivement, dans le cadre de leurs compétences existantes pour traiter des cas liés à la violence à l'égard des femmes en politique. Ce travail a abouti à la publication en 2016 d'un Protocole pour lutter contre la violence politique à l'égard des femmes, mis à jour dans les années qui ont suivi, et désormais intitulé Protocole pour lutter contre la violence politique basée sur le genre à l'égard des femmes.
- Former et engager des observateurs électoraux citoyens pour détecter et signaler les actes de violence contre les femmes en politique. En 2015, le programme Votes without Violence du NDI a soutenu des groupes d'observateurs citoyens au Guatemala, au Nigéria, en Côte d'Ivoire, en Birmanie et en Tanzanie pour mettre en œuvre de nouvelles méthodologies de surveillance des élections intégrant une attention particulière aux façons dont les femmes en tant qu'électrices, membres de partis ou candidates étaient spécifiquement ciblées par la violence. Au Guatemala, Acción Ciudadana, un groupe de la société civile, a pu collecter des données pour étayer des preuves anecdotiques antérieures selon lesquelles les programmes de prestations sociales étaient utilisés pour cibler et contraindre politiquement les femmes de manière disproportionnée par rapport aux hommes.

Ene Ede, conseillère de campagne « Arrêter la violence contre les femmes dans les élections », soutenue par le NDI, discute des stratégies pour arrêter la violence contre les femmes en politique avec un groupe d'experts internationaux au NDI en décembre 2015. (Crédit photo: Ezra Gregg)







MARIA RESSA
Co-founder and CEO of Rappler

#NotTheCost
Stopping Violence Against Women in Politics

Maria Ressa, lauréate du Prix de la démocratie du NDI en 2017, a été confrontée à un torrent de violence en ligne alimenté par les déclarations publiques du président des Philippines Rodrigo Duterte sur son travail. (Crédit photo: NDI)

# LES MÉDIAS ET LA TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE

Les secteurs des médias et de la technologie jouent un rôle puissant dans la communication politique, servant de plateforme et de moyen majeur pour perpétrer - mais aussi répondre - à la violence contre les femmes en politique. Au cours des cinq dernières années, les progrès technologiques ont créé de nouvelles opportunités pour les auteurs de violence d'attaquer et de saper les femmes en tant qu'actrices politiques, en particulier par la diffusion de désinformations sexistes. Pourtant, l'impunité pour de tels actes reste répandue, obligeant les acteurs des médias et de la technologie à faire plus que simplement créer des normes communautaires qui restent largement non appliquées. La participation des secteurs des médias et de la technologie, notamment en partenariat avec les divers autres acteurs identifiés dans cet appel à l'action, sera essentielle dans tous les efforts futurs visant à garantir que les femmes soient en mesure de participer pleinement à la politique, de manière équitable et en toute sécurité.

# Actions pour les médias et la technologie numérique :

- Sensibiliser les journalistes pour qu'ils reconnaissent et évitent de commettre des actes de violence contre les femmes en politique via leur couverture médiatique. En 2020, Time's Up Now, une ONG américaine créée dans le sillage du mouvement #MeToo, a envoyé une lettre ouverte aux chefs de division de l'information, aux rédacteurs en chef, aux chefs de bureau, aux directeurs politiques, aux rédacteurs, aux producteurs, aux journalistes et aux présentateurs de journaux télévisés pour leur demander de réfléchir à leur rôle dans la perpétuation des inégalités par l'utilisation de stéréotypes sexistes ou raciaux dans leurs reportages. Ils ont fourni une longue liste d'exemples soulignant la façon dont la couverture médiatique a contribué au manque de diversité dans les rôles politiques de haut niveau, notamment par une remise en question sexiste et raciste des qualifications et du tempérament des femmes - normes rarement, voire jamais, appliquées aux hommes (blancs). Ils ont proposé d'aider les médias à relever ce défi et ont prévenu qu'ils surveilleraient attentivement la couverture médiatique. Pour amplifier ce message, ils ont utilisé le hashtag #WeHaveHerBack sur les réseaux sociaux.
- Mobiliser les journalistes pour qu'ils couvrent les histoires de violence contre les femmes en politique. En Allemagne, un journaliste du Huffington Post a publié un article mettant en lumière les expériences de jeunes militantes des cinq grands partis. En combinant des dizaines d'entretiens personnels et des enquêtes anonymes auprès d'environ 100 femmes, l'article a révélé que 45% des femmes avaient été témoins de harcèlement sexuel dans le cadre de leur travail politique et qu'une sur trois en a personnellement fait l'expérience.<sup>80</sup> Au Canada, la Canadian Press, une agence de presse nationale, a mené une enquête fin 2017 auprès des femmes parlementaires de tous les partis. Cette couverture a utilisé les plateformes médiatiques pour attirer l'attention sur la violence contre les femmes en politique plus rapidement et plus largement que d'autres acteurs comme les ONG et les universitaires n'auraient jamais pu le faire.
- Encourager et soutenir la recherche sur la violence en ligne contre les femmes en politique. Des entreprises spécialisées dans la technologie des données se sont associées à divers acteurs pour collecter et analyser les abus sur les réseaux sociaux. Pour son étude Tweets that Chill en 2019, le NDI a collaboré avec Charitable Analytics International (CAI) pour explorer

la nature et l'impact de la violence en ligne sur l'engagement politique des jeunes femmes en Indonésie, en Colombie et au Kenya. Les chercheurs du NDI ont interrogé des étudiants universitaires et organisé des ateliers de trois jours dans chaque pays pour élaborer des lexiques de mots et d'expressions dans les langues locales afin de saisir à la fois le langage de harcèlement sexiste et le langage politique du moment. Le CAI a utilisé ces lexiques pour développer un algorithme et extraire des données d'un échantillon de comptes Twitter, qui ont ensuite été vérifiés comme abusifs ou non par des codeurs humains. L'étude a révélé que les femmes politiquement actives dans les trois pays ont interrompu, diminué ou complètement arrêté de participer en ligne à la suite d'incidents violents.81

- Appliquer et améliorer les normes communautaires sur les plateformes de réseaux sociaux afin de supprimer les publications et d'écarter les utilisateurs qui se livrent à la violence contre les femmes en politique. Twitter, par exemple, déclare explicitement que les utilisateurs ne peuvent émettre des menaces de violence contre un individu ou un groupe de personnes ; se livrer au harcèlement ciblé d'une personne ; promouvoir la violence, menacer ou harceler d'autres personnes sur la base de sa race, son appartenance ethnique, son origine nationale, son orientation sexuelle, son sexe, son identité de genre, son appartenance religieuse, son âge, son éventuel handicap ou maladie grave; ou dépeindre des violences sexuelles et/ou des agressions. Pourtant, de nombreuses femmes politiquement actives qui signalent un contenu abusif sont souvent déçues par le processus, constatant que les plateformes refusent souvent de supprimer le contenu offensant en raison de jugements discutables et souvent incohérents sur ce qui constitue ou non un « abus », en partie lié au manque de formation à la détection de formes d'abus basé sur le genre ou qui sont intersectionnels. Les mesures spectaculaires prises par Twitter début 2021 pour supprimer des comptes d'utilisateurs et signaler les messages diffusant de la désinformation sur les élections américaines ont constitué une avancée considérable à cet égard. Cependant, dans certains cas, ces comportements ont migré vers d'autres plateformes, comme Parler, qui ont ouvertement exprimé une volonté moindre de surveiller les abus et la désinformation.
- Introduire de nouveaux paramètres de sécurité et de confidentialité pour les comptes de réseaux sociaux afin de mieux protéger les utilisateurs contre les violences faites aux femmes en politique. En 2020, Facebook a créé Facebook Protect, un programme offrant aux candidats, aux élus et aux représentants du gouvernement et du parti, ainsi qu'à leur personnel,

un moyen de sécuriser davantage leurs comptes. En s'inscrivant au programme, Facebook aide les utilisateurs à mettre en place des protections de sécurité de compte plus solides, comme l'authentification à deux facteurs et la surveillance des menaces potentielles de piratage. Début 2021, Facebook a annoncé qu'il étendrait ce programme à plus de types de comptes, y compris les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme.

• Développer la technologie pour trouver et éliminer de manière proactive les violences en ligne contre les femmes en politique. En 2019, la responsable des politiques publiques de Twitter a déclaré que son équipe avait créé un outil pour trouver de manière proactive les contenus abusifs et fournir aux utilisateurs un rapport unique qu'ils peuvent envoyer par courrier électronique à la police. En 2017 et 2018, la société a effectué plus de 30 modifications sur sa plateforme, ses politiques et ses opérations pour lutter contre les comportements haineux en ligne, notamment en agissant sur dix fois plus de comptes abusifs.<sup>82</sup>

## LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE : UN PROBLÈME RESOLUBLE POUR LA TECHNOLOGIE ?

Les réseaux sociaux restent des plateformes clés pour perpétrer des violences contre les femmes en politique. Au cours des cinq dernières années, les progrès technologiques ont facilité la création d'images et de vidéos manipulées de femmes politiquement actives. Ensemble, ces évolutions ont exacerbé le potentiel des médias et de la technologie à harceler et mettre la pression sur les femmes, ainsi qu'à diffuser de la désinformation sexiste, sapant leur participation politique. Pour lutter efficacement contre ce problème, il faut une action coordonnée et soutenue de la part de divers secteurs afin de garantir que les femmes puissent participer à la vie politique sans craindre la violence. Un sommet mondial sur la technologie et la violence à l'égard des femmes en politique, réunissant un large éventail de parties prenantes, notamment des femmes politiques, l'industrie de la technologie, le gouvernement, la société civile et le monde universitaire, pourrait constituer un point de départ essentiel. Outre l'élaboration des codes de conduite et de principes de protection, un tel sommet permettrait d'approfondir la compréhension mondiale de l'impact de la violence en ligne sur la démocratie, créant ainsi un sentiment d'urgence pour lutter contre les violences faites aux femmes en politique sous toutes ses formes.

## **ENDNOTES**

- Kishi, Roudabeh, Melissa Pavlik, and Hilary Matfess. 2019. 'Terribly and Terrifyingly Normal': Political Violence Targeting Women.
   ACLED Data.
- 2 Rojas Valverde, María Eugenia. 2010. "Gender-Based Political Harassment and Violence: Effects on the Political Work and Public Roles of Women." New Solutions 230 (4): 527-535.
- 3 Digital Rights Foundation. 2018. Online Participation of Female Politicians in Pakistan's General Elections 2018.
- 4 Committee on Standards in Public Life. 2017. Intimidation in Public Life. London: CSPL.
- 5 Human Rights Watch. 2009. "We Have the Promises of the World": Women's Rights in Afghanistan. New York: HRW.
- Krook, Mona Lena. 2019. "Global Feminist Collaborations and the Concept of Violence against Women in Politics." Journal of International Affairs 72 (2): 77-94.
- 7 Dhrodia, Azmina. 2017. "Unsocial Media: Tracking Twitter Abuse against Women MPs." Medium, September 4.
- 8 Centre for Social Research and UN Women. 2014. Violence against Women in Politics: A Study Conducted in India, Nepal, and Pakistan. New Delhi: CSR/UN Women.
- 9 Guerin, Cécile and Eisha Maharasingam-Shah. 2020. Public Figures, Public Rage: Candidate Abuse on Social Media. Washington, DC: ISD.
- 10 Krook, Mona Lena. 2020. Violence against Women in Politics. New York: Oxford University Press.
- 11 Rheault, Ludovic, Erica Rayment, and Andreea Musulan. 2019.

  "Politicians in the Line of Fire: Incivility and the Treatment of
  Women on Social Media." Research and Politics 6(1): 1-7.
- 12 Brechenmacher, Saskia and Caroline Hubbard. 2020. How the Coronavirus Risks Exacerbating Women's Political Exclusion.
  Carnegie Endowment for International Peace.
- National Democratic Institute. 2018. No Party to Violence: Analyzing Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- 14 UN Department of Economic and Social Affairs. 2014. Guidelines for Producing Statistics on Violence against Women. New York: UN.
- National Democratic Institute. 2018. No Party to Violence: Analyzing Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- National Democratic Institute. 2018. No Party to Violence: Analyzing Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- Among others, see SAP International. 2011. Incidents that Changed t he Course of Women Politicians. Lalitpur: SAP International; Bardall, Gabrielle. 2011. Breaking the Mold: Understanding Gender and Electoral Violence. Washington, DC: IFES; Herrick, Rebekah, et al. 2019. "Physical Violence and Psychological Abuse against Female and Male Mayors in the United States." Politics, Groups, and Identities. Online First.
- National Democratic Institute. 2018. No Party to Violence: Analyzing Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- 19 National Democratic Institute. 2018. **No Party to Violence: Analyzing**

- Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- 20 Krook, Mona Lena. 2020. Violence against Women in Politics. New York: Oxford University Press.
- Judson, Ellen, Asli Atay, Alex Krasodomski-Jones, Rose Lasko-Skinner, and Josh Smith. 2020. Engendering Hate: The Contours of State-Aligned Gendered Disinformation Online. London: Demos and National Democratic Institute.
- Nations-Unies. 1993. Résolution 48/104: Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. New York: UN.
- 23 Comité CEDAW. 1992. Recommandations générales No.19 sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Genève: Comité CEDAW.
- 24 Comité CEDAW. 2017. Recommandation générale no 35 sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, portant actualisation de la recommandation générale no 19.

  Genève: Comité CEDAW.
- Assemblée Générale ONU. 2018. Resolution 73/148: Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles : harcèlement sexuel.

  New York: ONU.
- Assemblée Générale ONU. 2018. Resolution 73/148: Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles : harcèlement sexuel. New York: ONU.
- 27 Chávez, Franz. 2009. "Bolivia: Politics, A Risky Business for Women." IPS News, October 27.
- National Democratic Institute. 2019. Tweets That Chill: Analyzing Online Violence against Women in Politics. Washington, DC: NDI.
- 29 Campbell, Rosie and Joni Lovenduski. 2016. Footprints in the Sand: Five Years of the Fabian Women's Network Mentoring and Political Education Programme. London: Fabian Society.
- 30 Young Women's Leadership Network. 2018. It's Time: Addressing Sexual Violence in Political Institutions. Ontario: YWLN.
- 31 Nations Unies. 1993. **Déclaration et programme d'action de Vienne**. New York: UN.
- 32 Comité CEDAW. 2017. Recommandation générale no 35 sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, portant actualisation de la recommandation générale no 19. Genève: Comité CEDAW.
- Assemblée générale des Nations Unies. 1998. Résolution 53/144:

  Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. New York: UN.
- Jilani, Hina. 2002. 2002/106:Promotion et protection des droits de l'homme: défenseurs des droits de l'homme.
   Genève: Commission des droits de l'homme.
- 35 Terah, Flora Igoki. 2008. They Never Killed My Spirit... But They Murdered My Only Child. Meru: Olive Marketing and Publishing.

- 36 Saferworld. 2013. "It's Dangerous to Be the First": Security Barriers to Women's Public Participation in Egypt, Libya, and Yemen. London: Saferworld.
- L'Union interparlementaire. 2018. Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe.
   Genève: IPU et Conseil de l'Europe.
- Phillips, Jess. 2016. "Jo Cox's murder Has Left Us MPs More Fearful to Speak Our Minds." Guardian, November 23.
- 39 IM-Defensoras. 2013. "A Feminist Alternative for the Protection, Self-Care, and Safety of Women Human Rights Defenders in Mesoamerica." Journal of Human Rights Practice 5(3): 446-459.
- 40 Human Rights Watch. 2019. "The Breath of the Government on My Back": Attacks on Women's Rights in Poland. New York: HRW.
- 41 National Democratic Institute. 2020.
  - Men, Power, and Politics: Program Guidance. Washington, DC: NDI.
- 42 Comité CEDAW. 2013. Recommandation générale no 30 sur les femmes dans la prévention des conflits, les conflits et les situations d'après conflit. Genève: Comité CEDAW.
- 43 Assemblée Générale ONU. 2018. Résolution 73/148: Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles : harcèlement sexuel. New York: ONU.
- 44 Union interparlementaire. 2019. Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements. Genève: UIP.
- 45 Organisation internationale du Travail. 2019.
  - Convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement. Genève: OIT.
- Parmi les autres membres figuraient : le Secrétariat du Commonwealth, l'Organisation des États américains, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Centre Carter.
- 47 Convening Committee. 2019. Declaration of Principles Guidelines on Integrating Gender Considerations in International Observation, including Violence against Women in Elections. Washington, DC: NDI.
- 48 Hubbard, Caroline and DeSoi, Claire2016). Votes Without Violence: A Citizen Observer's Guide to Addressing Violence Against Women in Elections. Washington, DC: NDI.
- 49 Union interparlementaire. 2016. Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires. Genève: UIP.
- Hubbard, Caroline and DeSoi, Claire. 2016. Votes Without Violence: A Citizen Observer's Guide to Addressing Violence Against Women in Elections. Washington, DC: NDI.
- 51 National Democratic Institute. 2018. No Party to Violence: Analyzing Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- 52 National Democratic Institute. 2019. Tweets That Chill: Analyzing Online Violence against Women in Politics. Washington, DC: NDI.
- Hubbard, Caroline and DeSoi, Claire. 2016. Votes Without Violence:

  A Citizen Observer's Guide to Addressing Violence Against Women in Elections. Washington, DC: NDI.
- PNUD et ONU Femmes. 2017. **Prévenir la violence à l'égard des femmes dans les élections. Un guide de programmation.**

- New York: PNUD et ONU Femmes.
- National Democratic Institute. 2016. #NotTheCost: Stopping Violence against Women in Politics: Program Guidance. Washington, DC: NDI.
- 56 INSERT CSW65 AGREED OUTCOMES DOCUMENT
- 57 Union Interparlementaire.
  - Comité des droits de l'homme des parlementaires.
- 58 UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean. 2007. Consenso de Quito. Santiago: ECLAC.
- 59 Conseil de l'Europe. 2019. **Recommandation CM/Rec(2019)1 : Prévention et Lutte contre le Sexisme**. Strasbourg : COE.
- 60 Inter-American Commission of Women. 2015. **Declaration on Political Harassment and Violence against Women**. Washington, DC: OAS.
- 61 Inter-American Commission of Women. 2017. Inter-American Model Law on the Prevention, Punishment and Eradication of Violence against Women in Political Life. Washington, DC: OAS.
- 62 Inter-American Commission of Women. 2019.
  Model Protocol for Political Parties. Washington, DC: OAS.
- 63 ParlAmericas. Cartographie situant la violence politique fondée sur le genre.
- Union Interparlementaire. 2018. Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe.
   Genève: UIP et Conseil de l'Europe.
- Hekking, Morgan. 2020. "80% of Arab Women Parliamentarians Have Experienced Gendered Violence." Morocco World News, February 27.
- 66 Inter-American Commission on Human Rights. 2019.
  Violence and Discrimination against Women and Girls: Best
  Practices and Challenges in Latin America and the Caribbean.
  Washington, DC: OAS.
- 67 Committee on Standards in Public Life. 2017.

  Intimidation in Public Life. London: CSPL.
- 68 May, Theresa. 2018. Speech on Standards in Public Life, February 6.
- 69 Commonwealth Women Parliamentarians (New Zealand Group). 2018.

  Sexism, Harassment, and Violence against Women

  Parliamentarians in New Zealand. Wellington: Commonwealth

  Women Parliamentarians (New Zealand Group) and IPU.
- 70 National Democratic Institute. 2018. No Party to Violence: Analyzing Violence against Women in Political Parties. Washington, DC: NDI.
- 71 Centre for Social Research and UN Women. 2014. Violence against Women in Politics: A Study Conducted in India, Nepal, and Pakistan. New Delhi: CSR/UN Women.
- 72 Gillard, Julia. 2014. My Story. London: Bantam Press.
- 73 National Democratic Institute. 2020. Violence Against Women In Politics in Fiji, Papua New Guinea, and Solomon Islands. Washington, DC: NDI.
- 74 Iwu, Adama et al. 2017. "We Said Enough." Los Angeles Times, October 16.
- 75 Ocasio-Cortez, Alexandria, 2019, **Tweet**, March 8.
- 76 Pelletier, Monique. 2016. **Tweet**, May 10.
- 77 Dalton, Emma. 2017. "Sexual Harassment of Women Politicians in Japan." Journal of Gender-Based Violence 1(2): 205-219.

- 78 National Democratic Institute. 2020. Men, Power, and Politics: Program Guidance. Washington, DC: NDI.
- 79 National Democratic Institute. **#Think10 Tool**.
- 80 Pfahler, Lennart. 2018. **"95 Junge Politikerinnen Berichten über Sexismus in Ihren Parteien."** HuffPost, January 15.
- 81 National Democratic Institute. 2019. Tweets That Chill: Analyzing Online Violence against Women in Politics. Washington, DC: NDI.
- 82 Di Meco, Lucina. 2019. **#ShePersisted: Women, Politics, and Power in the New Media World.** Washington, DC: Wilson Center.

